

Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes

Unni Kristin Paaske Utheim

Masteroppgave i fransk språk

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk

Det humanistiske fakultet

UNIVERSITETET I OSLO

Våren 2013

Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes

Unni Kristin Paaske Utheim

Masteroppgave i fransk språk

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk

Det humanistiske fakultet

UNIVERSITETET I OSLO

Våren 2013

VEILEDER: HANS PETTER HELLAND

Remerciements

Je tiens à remercier M. Hans Petter Helland, mon directeur de mémoire, pour ses précieux conseils.

J'aimerais également remercier Mme Elfride Kvernes pour ses encouragements.

Merci aussi à Mme Carine Voigt pour avoir relu mon mémoire.

Oslo, le 5 mai 2013

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	6
Chapitre 1 : Introduction theorique.....	9
1.1 Introduction.....	9
1.2 Le terme grammaire.....	9
1.3 Domaines de la linguistique.....	10
1.4 Les structures de la phrase.....	11
1.5 Insertion lexicale et sous-catégorisation.....	14
1.6 Les construccions du verbe.....	15
1.7 Transitivité et intransitivité.....	17
1.8 Les verbes à retournement.....	18
1.9 Verbes au passif.....	19
1.10 Verbes inergatifs et verbes inaccusatifs. L'hypothèse inaccusative.....	20
1.11 Les verbes auxilliaires.....	23
1.12 L'Hypothèse de la Hiérarchie de Sélection de l'Auxilliare (Sorace 2000).....	25
1.13 Les auxilliaires être et avoir selon des études récentes de P-D Giancarli.....	31
1.14 Quelques problèmes concernant la hiérarchie de l'ASH.....	33
1.15 Remarques finales.....	36
Chapitre 2 : L'analyse des données.....	38
2.1 Introducion.....	38
2.2 Les verbes situés au plus haut de la hiérarchie.....	39
2.2.1 Catégorie 1 : Changement de lieu.....	39
2.2.2 Catégorie 2a : Changement d'état (changement de condition)	44
2.3 Les verbes périphériques (au milieu de la hiérarchie).....	45
2.3.1 Catégorie 2b : Changement d'état (apparition).....	45
2.3.2 Catégorie 2c : Changement d'état (modification orientée non bornée).....	46
2.3.3 Catégorie 3 : Continuation d'un état pré-existant.....	55

Catégorie 4a et b : Existence d'un état.....	55
2.3.4. Catégorie 5 : Processus incontrôlés.....	61
2.3.4.1. Catégorie 5a. : Emission.....	61
2.3.4.2 Catégorie 5b : Fonctionnements corporels.....	62
2.3.4.3 Catégori 5c: Actions involontaires.....	63
2.3.5 Catégorie 6 : Processus de mouvements contrôlés.....	68
2.3.6. Catégorie 7 : Processus contrôlés sans mouvement.....	72
2.4 Présentation schématique de nos trouvailles.....	81
2.5 Remarques finale.....	83
Conclusion.....	84
Bibliographie.....	86

Introduction

Ce travail se base sur des recherches récentes de la grammaire générative qui montrent que la classe des verbes traditionnellement appelés « intransitifs » n'est pas homogène. Elle recouvre, en effet, selon l'hypothèse de l'inaccusativité (Burzio 1986, Perlmutter 1978, Rosen 1984 – voir Legendre, Sorace 2003), deux groupes aux propriétés syntaxiques distinctes, les verbes **inaccusatifs** et les verbes **inergatifs**. On peut ainsi constater que les verbes inaccusatifs ont des traits de ressemblance avec ceux des verbes au passif puisque l'argument unique des verbes inaccusatifs est un objet direct en structure profonde ayant des propriétés syntaxiques en commun avec les objets directs des verbes transitifs. Ils s'opposent donc aux inergatifs où l'argument unique à tous les égards a les mêmes propriétés syntaxiques que le sujet des verbes transitifs. On peut présenter cette différence syntaxique des structures intransitives de manière configurationnelle comme dans l'exemple suivant :

- (1) a. inergative : GN (GV (V))
 b. inaccusative : - (GV (V GN))

Le choix de l'auxiliaire est l'une des propriétés qui distingue ces deux groupes de verbes. On peut observer qu'en italien, les verbes inergatifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avere* (« avoir »), alors que les verbes inaccusatifs se conjuguent avec l'auxiliaire *essere* (« être »). En français, cependant, on ne trouve pas exactement la même situation, car certains verbes, considérés comme inaccusatifs, se conjuguent avec *avoir* ou alternent entre *être* et *avoir*. On peut donc se demander si le choix de l'auxiliaire n'a rien à voir avec l'inaccusativité en français. Mais, ce n'est pas le cas. Selon Ruwet (1988) – voir Tellier, Valois 2006, tous les verbes qui se conjuguent avec *être* (ou peuvent se conjuguer avec *être*) sont inaccusatifs. Mais s'ils se conjuguent avec *avoir*, il faut recourir à d'autres tests pour trouver le groupe de verbes dont ils font partie.

De la même manière, on a souhaité trouver une base sémantique valable à travers des langues diverses. Ainsi, on a en effet pu noter qu'il existe des propriétés sémantiques différentes entre ces deux groupes de verbes dans la mesure où l'agentivité de l'argument du verbe est corrélée à l'inergativité et le rôle de patient à l'inaccusativité (Dowty 1991, Perlmutter 1978 - voir Legendre, Sorace 2003). Mais, par la suite, on a trouvé que cette corrélation entre les comportements syntaxiques et sémantiques n'était pas aussi cohérente que l'on le supposait à l'origine et qu'elle pouvait différer suivant les langues. Mais beaucoup

de tests syntaxiques qui nous permettent de faire la distinction inaccusatif/ingratif (comme la sélection de l'auxiliaire en italien, le passif impersonnel en hollandais, les constructions résultatives en anglais) tendent cependant à identifier des **sous-ensembles de verbes sémantiquement cohérents** (Levin et Rappaport Hovav 1995).

Ce travail traite des interactions des phénomènes syntaxiques relatifs aux aspects sémantiques. Nous allons concentrer notre attention sur le français et l'italien, car ce sont dans ces deux langues seulement (parmi les langues romanes « majeures ») que deux auxiliaires se trouvent en concurrence pour former les temps composés. Des solutions diverses ont été proposées pour résoudre ces problèmes. Il semble que l'hypothèse de la hiérarchie de sélection de l'auxiliaire (Auxiliary Selection Hierarchy ou ASH, Sorace 2000) en soit la meilleure. Selon cette hypothèse, seule une approche de la projection lexicale-syntaxe mettant en jeu une hiérarchie de contraintes peut rendre compte à la fois de ce qui est commun et de ce qui est différent dans la sélection de l'auxiliaire en italien et en français. Par la suite, on peut analyser en termes d'optimisation la façon dont ces contraintes interagissent (selon la théorie de l'optimalité).

Le rôle que joue la télélicité, est central. Sorace (voir Legendre et Sorace 2003 : 191) distingue entre les verbes monadiques centraux pour la catégorie des inaccusatifs ou des ingratifs et les verbes plus périphériques. Cette hiérarchie met la notion de *changement dynamique télélique* au centre de l'inaccusativité et celle d'*activité agentive sans déplacement* au centre de l'ingrativité ce que montre l'illustration suivante :

La Hiérarchie de Sélection de l'Auxiliaire

(2)

- | | |
|--|---|
| a. Changement de lieu | sélection de <i>essere/être</i>
(minimum de variation) |
| b. Changement d'état | |
| c. Continuation d'un état préexistant | |
| d. Existence d'un état | |
| e. Processus incontrôlé | |
| f. Processus contrôlé (avec mouvement) | |
| g. Processus contrôlé (sans mouvement) | sélection de <i>avere/avoir</i>
(minimum de variation) |

Il en ressort qu'il y a les verbes de changement de lieu (comme *arrivare/arriver*) et les verbes d'activité sans déplacement (comme *lavorare/travailler*) qui constituent les extrémités de la hiérarchie. Ce sont donc ces verbes qui sont au centre de leur catégorie et maximalelement distincts. Les verbes périphériques se comporteront d'une manière moins fixée selon les cas.

Je vais m'attacher, dans ce travail, à étudier l'emploi des auxiliaires du temps verbal composé en faisant des recherches dans la littérature moderne et en me servant des ouvrages suivants en textes français originaux et leurs traductions italiennes : Annie Ernaux : *Passion simple/Passione semplice*, Patrick Modiano : *Dora Bruder/Dora Bruder* et Tanguy Viel : *L'absolue perfection du crime/L'assoluta perfezione del crimine*. C'est un ensemble d'expressions, tirées de ces livres, qui constitueront notre corpus.

Ce travail est divisé en deux parties. Le chapitre 1 présente la façon dont la grammaire moderne est construite en soulignant l'importance de la découverte de la dichotomie intransitive argument interne/argument externe sur laquelle se base l'hypothèse inaccusative. On s'intéresse également à l'Hypothèse de la Hiérarchie de Sélection de l'Auxiliaire (l'hypothèse ASH) qui est centrée sur la question du choix des auxiliaires. Le chapitre 2 concentre son attention sur une analyse des exemples tirés de notre corpus en s'attachant à vérifier l'hypothèse ASH mentionnée ci-dessus.

Chapitre 1. Introduction théorique

1.1. Introduction

L'opposition entre les deux classes de verbes repose à la fois sur des critères syntaxiques et sur des critères sémantiques. La grammaire moderne est la base de cette manière de considérer les choses. Nous allons, dans ce chapitre, esquisser quelques principes fondamentaux sur lesquels s'appuie cette grammaire de la langue française moderne. À cet effet, je me base particulièrement sur les trois ouvrages suivants : *Ny fransk grammatikk*, *Grammaire méthodique du français* (GMF) et *Le bon usage*. De plus, je me baserai sur la littérature spécialisée portant sur la classification des verbes intransitifs, entre autres Tellier, Valois (2006) *Constructions méconnues du français* et Legendre, Sorace (2003) l'article « Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes ». Je m'appuie aussi sur l'ouvrage suivant : Giancarli (2011) *Les auxiliaires être et avoir – étude comparée corse, français, acadien et anglais*.

1.2. Le terme grammaire

Dans le cadre des idées de Chomsky, on peut envisager le terme *grammaire* même d'une manière nouvelle et intéressante. Ce terme peut donc être interprété de plusieurs façons. Premièrement, on peut considérer la grammaire comme une réalité mentale qui n'est pas directement observable. C'est une idée qui a son origine dans l'hypothèse de l'origine innée du langage issue du travail du linguiste américain Noam A. Chomsky. Cette réalité mentale constitue la compétence du locuteur natif. Donc, on peut définir la grammaire comme l'étude de cette compétence. « Grammatikk 1 = språket som mentalt system. » (Helland 2006 : 20). Ainsi, puisque les langues ne sont pas directement observables, il faut en fonder l'étude sur l'observation de leurs usages. On peut donc aussi considérer la grammaire comme des réalisations concrètes à l'oral et à l'écrit. « Grammatikk 2 = språket i skrift og tale. » (*ibid.*). Une collection d'expressions peut être dénommée un *corpus*. Celui-ci fait partie de ce qu'on peut appeler la linguistique descriptive. Aujourd'hui, on trouve cependant facilement des matériaux de textes dans des banques de données informatiques.

On peut se contenter d'une telle description de la langue. Pourtant, à partir de cela, beaucoup de courants théoriques se sont développés comme la grammaire générative – transformationnelle de Chomsky. Ainsi, le terme *grammaire* peut-il aussi représenter un modèle théorique du système de la langue ainsi que la description de la réalisation concrète du système d'un modèle particulier. « Grammatikk 3 = lingvistens teoretiske modell for beskrivelse av språkssystemet. » (*ibid.*) « Grammatikk 4 = lingvistens beskrivelse av språkssystemet » (*ibid.*). De plus, le mot *grammaire* peut s'employer à d'autres choses comme, par exemple, un livre de grammaire (une grammaire) ou une partie de l'enseignement des langues etc.. *Grammaire* est un terme plus ancien que *linguistique*. En ce qui concerne la grammaire descriptive, il s'agit normalement du français standard qui date en effet de la Révolution française (Girard et Lyche 1997 : 15). Mais, il existe aussi une tradition prescriptive que reflète le titre de la grammaire *Le bon usage* (Grevisse et Goosse). Cette tradition remonte au grammairien et linguiste français Vaugelas qui publia en 1647 les célèbres *Remarques sur la langue française* en s'attachant à régler la langue conformément à celle de l'élite, c'est-à-dire de « la plus saine partie » des gens du monde et des écrivains (Brunel *et al.* 2001 : 200). Dans le passage suivant, nous allons cependant voir que la linguistique moderne se base aussi sur d'autres critères que jadis en attachant particulièrement de l'importance aux aspects sémantiques et pragmatiques.

1.3. Domaines de la linguistique

Dans la grammaire moderne, on s'intéresse à la fois à la forme et au contenu qui est indissolublement liés l'une à l'autre. On distingue cependant cinq composantes de la grammaire.

1) La composante phonologique

Cette composante concerne la fonction des sons du langage et ses phonèmes. Ce sujet est souvent traité à part dans des livres particuliers.

2) La composante morphologique

Il s'agit ici de toutes les variations de forme des mots dans la phrase où le *morphème* constitue la plus petite unité significative.

3) La composante syntaxique

Ici, il s'agit de l'étude des relations entre les mots et les groupes de mots dans une phrase. Selon les règles grammaticales, la phrase constitue le cadre naturel de ces regroupements dans la mesure où elle représente le niveau supérieur de l'organisation hiérarchique des énoncés (Riegel *et al.* 2009 : 39).

4) La composante sémantique

Elle concerne le contenu du message. Il s'agit, au niveau des mots (ou lexèmes), de la *sémantique lexicale*. Il s'agit aussi de l'étude des groupes de mots et des phrases. On peut alors parler de la *sémantique grammaticale* ou *phrastique*.

5) La composante pragmatique

Cette composante concerne l'étude de l'utilisation effective de la langue. Elle constitue le domaine le plus récent de la recherche linguistique.

Ces composantes sont des éléments qui sont liés les uns aux autres. Auparavant, avant Chomsky, on se contentait, dans l'ensemble, d'envisager le domaine morphosyntaxique. Mais, avec la grammaire générative, la situation a changé de sorte que la composante sémantique soit devenue indispensable. Ensuite, l'aspect communicatif (pragmatique) s'est développé y compris des éléments sociolinguistique, psycholinguistique et d'autres encore.

1.4 Les structures de la phrase

On a vu ci-dessus, dans l'introduction, que le sujet des verbes inergatifs, au niveau de la syntaxe, apparaît directement dans la position sujet, alors que le sujet des verbes inaccusatifs est dérivé à partir d'une position postverbale. Dans le cadre de la théorie chomskienne des Principes et des Paramètres, nous pouvons présenter la structure syntaxique de base d'un verbe inaccusatif de la façon suivante : _ (GVV GN) par opposition à ce qui concerne celle d'un verbe inergatif où le sujet se place directement dans la position sujet sans dérivation préalable : GN (GV V) (Helland 2001 : 1-2). Nous pouvons nous servir de ce type de schématisation pour rendre compte de la structure de la phrase dans notre analyse

grammaticale, ce que nous montrent les exemples qui suivent dans ce passage-ci. Pour ce qui est de la grammaire, l'objectif sera de créer un nombre indéfini de phrases à partir d'un nombre défini de règles. Comme nous l'avons déjà annoncé plus haut, il faut reconstruire la compétence des sujets parlants et en décrire la grammaire mentale du locuteur natif qui n'est qu'indirectement observable. Une phrase peut être grammaticalement bien formée ou seulement acceptable. Dans le premier cas, on parle d'une grammaticalité au sens étroit. Dans le second cas, on a affaire à une grammaticalité au sens large dans le cadre de tous les domaines de la linguistique propres aux usages communicatifs ordinaires. Sinon la phrase sera inacceptable. (Ex. **Il va la ville*) Dans ce cas-là la séquence sera précédée d'un astérisque (Riegel *et al.* 2009 : XLI).

Une phrase peut se définir comme une structure syntaxique combinant un groupe nominal sujet et un groupe verbal (Helland 2006 : 468). Elle constitue l'unité supérieure de l'analyse syntaxique. Le modèle canonique de la phrase est la phrase simple, aussi appelée **la phrase de base** :

$$(3) \quad \mathbf{P} = \mathbf{GN} + \mathbf{GV}$$

Ici le symbole initial **P** représente la phrase, **GN** et **GV** respectivement le groupe nominal et le groupe verbal. Elle peut se réduire à une séquence de deux mots seulement comme nous le montrent les exemples suivants (4) et (5) (Riegel *et al.* 2009: 240-241) :

(4) *Le chien effrayait les enfants*

(Représenté en un schéma parenthétique (4') :

(4') GN(*Le chien*) – GV(*effrayait les enfants*)

(5) *Il aboyait*

On divise les mots en catégories ou classes, qu'on appelle traditionnellement **parties du discours** : nom, verbe, adjectif, adverbe, pronom, déterminant, préposition, conjonction de coordination/de subordination (et interjection). La phrase se divise en groupes de mots, les **syntagmes**, composés autour d'un mot, le noyau (ou mot tête), qui détermine le statut du groupe et auquel les autres éléments sont subordonnés. Par exemple : Dans la séquence ci-dessus (4), *Le chien effrayait les enfants*, on distingue un syntagme *nominal*, dont le noyau

est un nom (*le CHIEN*), et un syntagme *verbal*, dont le noyau est un verbe (*EFFRAYAIT les enfants*). Un syntagme peut également être réduit à un seul mot (5): *Il aboyait*. Il existe des tests qui nous permettent de décider si l'on a affaire à un syntagme ou non (le test de substitution, les tests d'effacement et d'addition et les tests de déplacement). Par exemple, dans l'exemple ci-dessus, *le chien* peut être remplacé par le pronom *il*. À l'intérieur de la phrase tous ces éléments sont en relations de combinaison et dépendances selon des règles bien définies. Les regroupements syntaxiques sont donc structurés en une hiérarchie d'éléments où certains syntagmes sont contenus dans d'autres.

Selon les principes de l'**analyse en constituants immédiats** (en abrégé **ACI**), les expressions (phrases et syntagmes) se décomposent récursivement en éléments plus simples. La phrase ci-dessus (4) : *Le chien effrayait les enfants* illustre bien ce phénomène. Elle se décompose en deux **constituants immédiats** (abrégé en **CI**), *le chien* et *effrayait les enfants* auxquels on peut substituer respectivement *il* et *aboyait*. Ces deux constituants majeurs de la phrase se décomposent à leur tour en CI, et on descend de la même façon vers les éléments grammaticaux terminaux que sont les mots. Cette structure hiérarchique des phrases peut être représentée en schémas à la fois arborescents et parenthétiques. Un arbre consiste en branches et nœuds où les derniers représentent les différents types de constituants auxquels sont attachés un symbole catégoriel (**Dét** (déterminant), **N** (nom), **GN**, **GV**, etc.) et les premières relient directement un nœud inférieur à un nœud supérieur mettant en rapport l'un avec l'autre selon la procédure de l'**ACI**. Ces schémas en arbre conviennent le mieux pour faire une analyse détaillée de la phrase, car ils sont plus facilement lisibles que les schémas en parenthèses. Mais il suffit souvent d'utiliser un schéma simplifié, par exemple pour identifier la fonction des deux groupes nominaux de la phrase. Considérons par exemple notre phrase employée ci-dessus (4) : *Le chien effrayait les enfants* :

(6) **P**(**GN**(*Le chien*)**GV**(**V**(*effrayait*)**GN**(*les enfants*))

Il en ressort qu'on peut faire une description «générative » pour toute phrase par une suite de **règles (R) de réécriture** :

(7) (R2) **GN** = **Dét** + **N**

(R1) **P** = **GN** + **GV**

(R3) **GV** = **V** + **GN**

etc.

Ces représentations de l'ACI illustrent bien le caractère doublement relationnel de tout rapport syntaxique. Ainsi peut-on aussi définir les fonctions syntaxiques dans une phrase : *sujet*, *complément d'objet direct (c.o.d.)* / *complément d'objet indirect (c.o.i.)*, *attribut du sujet (a.s.)*, *adverbial*, etc. où chacune correspond à une position structurale bien définie. Notre phrase de base (4) *Le chien effrayait les enfants* peut donc être présentée de la façon suivante :

(8) sujet (souligné) : **P(GN(Le chien)GV(*effrayait les enfants*))**

(9) c.o.d. (souligné) : **GV(V(*effrayait*)GN(les enfants))**

Un verbe peut être considéré à la fois comme une partie du discours, identifiée par ses marques morphologiques, et comme mot tête d'un groupe verbal dont dépendent d'autres éléments, en particulier un ou plusieurs compléments. Nous avons jusqu'ici présenté la phrase constituant de deux termes. Mais on peut aussi considérer que le verbe est la base de la phrase et que les autres éléments s'articulent sur le verbe. C'est le cas pour certains linguistes, notamment le linguiste français Lucien Tesnière qui présente le sujet aussi bien que les compléments essentiels du verbe comme des actants par rapport au verbe (Grevisse et Goosse 2008 : 245). Les verbes se distinguent au regard de leur complémentation selon leurs propriétés spécifiques. En ce qui concerne l'interprétation des relations syntaxiques, l'analyse actancielle est centrale. Chaque actant (ou argument) correspond à une certaine fonction syntaxique. Dans la terminologie de Tesnière (1959), on parle de prime actant, second actant et tiers actant selon l'ordre où ils se trouvent dans la phrase canonique (Riegel *et al.* 2009 :234). Par exemple, dans la phrase *Marie donne une pomme à Pierre* (Grevisse et Goosse 2008 : 981) les trois actants assurent respectivement les fonctions de sujet (*Marie* (act.1)), d'objet direct (*une pomme* (act.2)) et d'objet indirect introduit par la préposition *à* (*à Pierre* (act.3)). Ces trois actants peuvent être pronominalisés : *Elle* (act.1) *la* (act.2) *lui* (act.3) *donne*. Chacun des actants est cependant soumis à des restrictions sémantiques (Riegel *et al.* 2009 :235). Ici, le premier et le troisième ont le trait (+humain), tandis que le second peut être envisagé comme l'objet d'un transfert entre les deux premiers. Chaque actant est aussi caractérisé par un rôle sémantique précis (agent, patient, bénéficiaire etc.) (*ibid.* : 236-237).

Dans cette section nous avons traité des aspects syntaxiques et sémantiques concernant l'analyse d'une phrase. Il faut aussi mentionner le niveau dit « communicatif » pour analyser l'information véhiculée par la phrase, en distinguant le **thème** (« ce dont on parle » ou « ce dont il est question ») et le **rhème** (ou **propos**) (« ce que on dit du thème »). La bipartition

syntaxique GN / GV correspond souvent à la répartition de l'information selon le schéma thème / rhème. Pourtant, il existe beaucoup d'exceptions (*ibid.* : 241). Il est cependant bien connu que le **passif** permet de thématiser l'objet du verbe actif en le déplaçant en position sujet : *La police n'a pas encore identifié le coupable* vs *Le coupable n'a pas encore été identifié (par la police)* (*ibid.* : 246).

1.5. Insertion lexicale et sous-catégorisation

Nous avons vu, dans l'introduction, que la projection lexicale-syntaxique est la base des données hiérarchisées dans l'hypothèse ASH de Sorace. En ce qui concerne la grammaire lexicale, on peut définir les structures syntaxiques et leur réseau de relations par les éléments lexicaux qui acceptent ou n'acceptent pas d'y entrer (Boons *et al.* 1976 : 34). Chaque verbe a un profil lexico-syntaxique particulier. Selon Riegel, on a affaire à la sous-catégorisation syntaxique et sémantique. On distingue différentes classes de groupes verbaux selon les différentes formes que prend sa complémentation. Il s'agit alors de la sous-catégorisation syntaxique. Au sens traditionnel du terme, **un complément du verbe** est un GN ou un GP (groupe prépositionnel) qui font parti du GV sous forme d'argument dans son schéma actanciel (Riegel *et al.* 2009 : 392). On peut illustrer la sous-catégorisation par le schéma suivant :

- (10)
- a. GV = V (*crier*)
 - b. GV = V + GN (*connaître qqn (quelqu'un)*)
 - c. GV = V + GP (*nuire à qqn*)
 - d. GV = V + GN + GP (*donner qqch (quelque chose) à qqn*)

L'insuffisance des critères syntaxiques nécessite aussi la sous-catégorisation sémantique. À titre d'exemple, on peut se servir du verbe *boire*, verbe transitif direct qui peut s'employer intransitivement (sous-catégorisation syntaxique). Il réclame un sujet et un objet présentant respectivement les traits (+ animé) et (+ liquide) (sous-catégorisation sémantique) (*ibid.* : 233). Nous allons voir plus tard comment on peut reformuler les règles de sous-catégorisation en termes de la GMF dans le système de l'hypothèse inaccusative basé sur Legendre, Sorace (2003)

1.6. Les constructions du verbe

La définition traditionnelle du complément d'objet (direct ou indirect) se fonde sur le sens « la personne ou l'objet sur laquelle passe (« transite ») l'action exprimée par le verbe et effectuée par le sujet » (Riegel *et al.* 2009: 393). Cependant, l'objet (patient) au sens où il « subit » l'action est loin d'être toujours le cas. De nombreux contre-exemples montrent que l'objet peut exprimer des rapports de localisations spatiales (« quitter »), temporelles (« passer »), cause à conséquence (« causer »), comparaison (« ressembler »), etc. Les sens relationnels des verbes étant infiniment variés et différenciés, c'est également le cas en ce qui concerne les rôles sémantiques joués par leurs sujets et leurs compléments. On a cependant cherché à classifier les verbes selon les relations qu'ils établissent avec les autres éléments. À cet égard, les notions de transitivité et d'intransitivité de la grammaire traditionnelle jouent un rôle central. Sont appelés **transitifs** les verbes qui demandent un complément d'objet ; sinon, ils sont **intransitifs** (Grevisse et Goosse 2008 : 321). La GMF classe les principales constructions du verbe dans la phrase de base de la manière suivante :

(11)

- a. **INT** (intransitive) : *Il récidivera*
- b. **TRA DIR** (transitive directe) : *Il a lu la lettre*
- c. **TRA INDIR** (transitive indirecte) : *Il ressemble à son frère*
- d. **A2C** (à double complémentation) : *Il confie son argent à la banque* ou *Il a parlé de notre projet à ses associés*
- e. **A3C** (à triple complémentation) : *La ville lui a acheté son terrain 8000 euro* ou *Il a traduit ce livre du latin en plusieurs langues modernes*
- f. **ATTR** (attributive) *La vie est brève* *Il trouve le prix trop élevé*

On trouve ici une classification traditionnelle de l'intransitivité. Mais comme nous l'avons déjà annoncé dans l'introduction, cette étude sera consacrée aux recherches en grammaire générative qui divise les verbes traditionnellement appelés « intransitifs » en deux groupes de verbes aux propriétés syntaxiques distinctes, les verbes inaccusatifs et les verbes inergatifs. Donc, cette étude va préciser certaines notions bien établies de la grammaire traditionnelle en un système amélioré de la grammaire moderne. Dans notre étude, nous verrons plus bas, dans le chapitre 2, que nous ne trouverons pas la même distinction entre les constructions

intransitives et transitives indirectes que la GMF. Les constructions transitives directes sont cependant toutes éliminées dans notre analyse. Pourtant, afin d'être capable de tirer des verbes intransitifs du texte, il faut étudier de plus près à la fois les constructions transitives et intransitives, ainsi que la variation entre transitivité et intransitivité. En plus, l'opération de passivation nous intéresse aussi. C'est sur ces choses-là les trois passages suivants concentrent son attention.

1.7. Transitivité et intransitivité

Si l'on consulte un dictionnaire de langue, on verra qu'un verbe peut appartenir à plusieurs classes. Au lieu de parler de verbes transitifs et intransitifs, on pourra plutôt utiliser les termes d'*emplois* transitifs et intransitifs. On peut considérer un verbe comme une structure maximale définie par l'ensemble des positions syntaxiques occupées par son sujet et son et ses compléments ce qui peut être illustré par les verbes suivants : *récidiver*, *résoudre* et *livrer* ayant une structure maximale qui comporte respectivement une, deux et trois positions : *Jean (1) a récidivé* – *Jean (1) a résolu le problème (2)* – *Jean (1) a livré la commande (2) a son client (3)* (Riegel *et al.* 2009 : 396). Un certain nombre de verbes transitifs exigent un complément d'objet, par exemple *résoudre* (**Il a résolu*). Pourtant, la plupart des verbes transitifs peuvent avoir un emploi absolu, c'est-à-dire avec un complément d'objet facultatif où celui-ci n'est pas explicite et avec des effets de sens liés à cette absence. On en distingue deux types. Dans le premier cas, l'objet est restituable par le contexte (*Je vois / Je sais...*). Dans le second cas, l'objet est identifiable par le sens du verbe même (*manger / boire*). Certains verbes qui se construisent normalement sans complément d'objet direct, peuvent parfois admettre un complément dit « **d'objet interne** » qui représente la même idée que le verbe. Ces phrases appartiennent souvent soit à la vie quotidienne soit aux expressions stylistiques littéraires (Boons *et al.* 1976 : 65). :

(12) *Pierre vit sa vie*

(13) *Je siffle un sifflement si pur* (St John Perse)

Il existe un certain nombre de verbes qui ont une double construction transitive et intransitive correspondant à deux sens nettement distincts. Cependant, les verbes authentiquement

intransitifs n'entrent pas dans des constructions transitives. En général, ces verbes sont sémantiquement très spécifiés comme nous le montrent les exemples suivants : *ronfler, éternuer, bâiller, tousser, récidiver*, etc. Pourtant, il existe occasionnellement des exceptions où la phrase prend une signification énonciative : *Le chien aboya / L'adjutant aboya un ordre / Il ne cesse de tousser / Il nous toussa un discret avertissement* (Riegel *et al.* 2009 : 400).

1.8. Les verbes à retournement

Le terme de **verbes symétriques** recouvre deux types de verbes qui autorisent des permutations entre leurs arguments. Le premier type est appelé **verbes réversibles**. Les structures argumentales sont ici manipulées de sorte que l'actant sujet de la structure intransitive soit aussi, de façon systématique, l'objet de la structure transitive. Cette double construction peut être présentée sous la forme N0 – V – N1 et N0 – V (ou N0 = N1 de la première construction) et peut être illustrée par les couples d'exemples suivants : *Paul cuit le rôti / Le rôti cuit / Le vent casse les branches / Les branches cassent (sous l'effet du vent) / Le soleil jaunit le papier / Le papier jaunit (au soleil)*. Cette relation établie entre deux emplois du même verbe est particulièrement intéressante pour nous parce qu'elle est liée, nous allons le voir, à des configurations syntaxiques de l'inaccusativité. L'objet de la construction transitive et le sujet de la construction intransitive, en plus d'être identiques, jouent aussi le même rôle sémantique. Mais, dans le dernier cas, le verbe s'interprète comme un procès dont l'agent ou la cause n'est plus exprimé. **La voix** (ou *diathèse*) se définit suivant la façon dont le verbe distribue les rôles sémantiques de ses actants (Riegel *et al.* 2009 : 437). Selon la tradition, on en distingue la voix active, passive et pronominale. En ce qui concerne la variation transitive – intransitive, décrit ici, on a affaire à un changement de diathèse qui est analogue à celui fait par les constructions passive et pronominale à sens passif. Donc, pour certains de ces verbes, il existe aussi une construction pronominale dite « moyenne » ou médio-passive. Cela peut être illustré par le verbe *casser* ci-dessous. Dans la terminologie de Jacques François (François 2006), on opère parfois avec les notions **centralisation** et **décentralisation** dont la première constitue le gain d'un second argument, ou transitivation, alors que la dernière représente la perte d'un argument. Ces deux types de changements sont illustrés par les exemples suivants :

- (14) *La branche a cassé*
 (15) *Le vent a cassé la branche* (Centralisation : dégradation du premier argument)
 (16) *La branche s'est cassé* (Décentralisation : promotion du deuxième argument)

Nous allons cependant dans ce travail nous concentrer sur les propriétés syntaxiques dans les alternances verbales entre l'intransitivité et la transitivité.

Le second type est celui des **verbes symétriques au sens strict** (et logique) du terme. La relation établie entre deux de leurs actants est réversible. Les actants jouent ici aussi le même rôle sémantique. Cela peut être illustré très schématiquement de la façon suivante :

$X \text{ épouser } y = Y \text{ épouser } x (= X \text{ et } y \text{ s'épousent})$

(17)

- a. *X rencontrer y*
- b. *X correspond à y*
- c. *X joue avec y*
- d. *X se dispute avec y*
- e. *X se réconcilie avec y*
- f. *X confondre y avec z = X confondre z avec y*

(18) *X confond / identifie / mélange / marie / compare / permute / dissocie y avec z*

Les verbes symétriques ne joueront cependant aucun rôle central dans ce travail.

1.9. Verbes au passif

La grammaire standard définit le passif comme une catégorie du verbe : la « voix passive ». Celle-ci se forme au moyen de l'auxiliaire *être* suivi du participe passé du verbe (Grevisse et Goosse 2008 : 1055). En principe, c'est une construction transitive directe qui se prête à la passivation et son c.o.d. devient alors sujet du verbe à la forme passive (*Le ministre a décoré Pierre* vs *Pierre a été décoré par le ministre*) (Riegel et al. 2009 : 398). La construction passive correspond ainsi fondamentalement à une structure inaccusative en ce sens que la

passivation consiste à dégrader l'argument externe du verbe (le sujet) de façon que l'argument unique corresponde à l'argument interne direct (Buchard et Carlier 2008 : 2425). Cependant, l'argument interne n'est pas nécessairement déplacé à la position sujet, car il peut aussi rester *in situ*, ce que nous montre l'exemple suivant : *Beaucoup de livres ont été vendus / Il a été vendu beaucoup de livres* (Helland 2001: 3). Comme nous allons le voir par la suite, le lien entre l'inaccusativité et la passivation sera exploité de façon importante dans notre travail.

1.10. Verbes inergatifs et verbes inaccusatifs. L'hypothèse inaccusative

Comme indiqué plus haut, on peut établir des oppositions entre les verbes en fonction de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques. Quant à leur complémentation, on a vu que les grammaires traditionnelles font la distinction entre les verbes intransitifs, les verbes transitifs directs et indirects, les verbes à double complémentation etc. En ce qui concerne la grammaire générative, elle reconnaît aussi des classes de verbes, mais divise par contre les verbes intransitifs en deux groupes aux propriétés distinctes : les verbes **inergatifs** et les verbes **inaccusatifs**. L'opposition entre ces deux catégories de verbes s'explique par l'hypothèse inaccusative, introduite vers la fin des années 1970 dans le cadre de la Grammaire Relationnelle de Perlmutter et Postal . Elle a été adoptée à d'autres théories syntaxiques dérivationnelles, notamment la théorie chomskienne des Principes et des Paramètres (P&P) (Chomsky 1981) et la Grammaire Lexico-Fonctionnelle de Bresnan (Helland 2001 : 1). L'essentiel de cette hypothèse, nous l'avons déjà vu, est l'idée qu'on peut distinguer à l'intérieur de la classe des verbes à un seul argument deux types bien distincts. Il s'agit, d'une part, des verbes inaccusatifs qui ont un sujet structural dérivé à partir d'une position postverbale d'objet, la position sujet étant initialement vide. (Il n'y a donc pas d'argument externe). Cela ressemble exactement à ce qu'on a montré concernant la construction passive ci-dessus. Sont des verbes typiquement inaccusatifs : *arriver, venir, partir, mourir, etc.*. D'autre part, contrairement à ce type de verbes, on trouve des verbes inergatifs comme *courir, tousser, dormir, travailler, etc.* Ils sont de vrais « intransitifs » avec un agent au vrai sens du terme. La distinction proposée entre verbes inaccusatifs et verbes inergatifs peut se résumer très simplement, comme le fait Ruwet (1988 : 383-384) – voir Tellier, Valois 2006 : « Les sujets des inergatifs sont de « vrais » sujets (...) ; les sujets des inaccusatifs sont des objets

directs « déguisés ». » Dans la mesure où l'on peut dégager des propriétés sémantiques reliées à ces classes de verbes, on pourra dire que les verbes inaccusatifs comprennent des verbes d'existence ou de changement d'état, alors que les verbes inergatifs décrivent des actions volontaires ou encore des processus physiques involontaires (Tellier et Valois 2006 : 47).

Pour tester l'hypothèse inaccusative, on peut avoir recours à des tests linguistiques. C'est là un principe fondamental des types d'approches sur lesquels nous nous baserons par la suite. En ce qui concerne le français, la sélection de l'auxiliaire fournit peu d'arguments en faveur de la distinction inergatif/inaccusatif. Cependant, on a vu ci-dessus que, selon Ruwet (1988), tous les verbes qui se conjuguent avec *être* (ou peuvent se conjuguer avec cet auxiliaire) sont inaccusatifs. S'ils se conjuguent avec *avoir*, il faut recourir à d'autres tests syntaxiques pour trouver la classe à laquelle ils appartiennent. Selon Tellier et Valois (2006), les propriétés suivantes sont conçues comme des indicateurs :

1. Morphologie passive et nominalisation

- Par opposition aux verbes inaccusatifs, les verbes inergatifs sans complément sont compatibles avec la morphologie passive :

- (19) a. *Il a été couru sur ce stade récemment (conclut Sherlock Holmes)*
b. **Il a été arrivé/disparu sur ce stade récemment (conclut Sherlock Holmes)*

- Parmi les verbes à un argument, les inergatifs seulement peuvent servir de base à la nominalisation en *-eur* :

- (20) a. *Un marcheur, un dormeur, un coureur*
b. **Un disparaisseur, *un arriveur, *un moureur*

2. La pronominalisation par en

Burzio (1986), cité par Tellier et Valois (2006) en *Constructions méconnues du français*, a montré qu'en italien, ces deux classes de verbes se comportent de manière différente en ce qui concerne la cliticisation avec *ne* (l'équivalent du *en* français), ce qui est, à peu de choses près, transposable au français. À cet effet, on fait ici appel au *en génitif*. Il s'agit alors du *en* remplaçant un constituant introduit par *de*, qui fonctionne comme complément du nom. Il est bien connu qu'en français, la pronominalisation d'un complément du nom par *en* est permise seulement quand le syntagme nominal (SN) qui contient ce complément est en position

d'objet, mais non pas s'il est en position sujet à moins que ce sujet soit dérivé à partir de la position objet ce qui est précisément le cas lors de la passivisation. Cela peut être illustré par les exemples suivants :

- (21)
- | | |
|---|-----------------------|
| a. <i>J'en ai lu le premier chapitre</i> | objet |
| b. <i>*Le premier chapitre en traite d'un sujet délicat</i> | sujet |
| c. <i>Le premier chapitre en a été critiqué</i> | sujet dérivé (passif) |

Cependant, il se trouve que certains verbes qui ne sont pas au passif permettent aussi la pronominalisation par *en* à partir du sujet comme dans les exemples suivants :

- (22)
- a. *La moitié en est déjà arrivée*
 - b. *La nouvelle formulation en paraîtra demain*
 - c. **La nouvelle formulation en révoltera beaucoup de gens*

Cela peut s'expliquer par la distinction inergatif/inaccusatif puisque les derniers en occupent au départ la position d'objet direct. Autrement dit, « arriver » et « paraître » sont pour nous des verbes inaccusatifs.

3. Les constructions participiales

Ceci constitue un autre contexte pour tester la bipartition des verbes intransitifs. À la différence des verbes inergatifs, les verbes inaccusatifs peuvent prendre la forme d'un participe passé (sans auxiliaire) dans ces constructions ce qui peut être illustré par les exemples suivants :

- verbes inaccusatifs :

- (23)
- a. *Parti avant l'aube, Pierre est arrivé le jour même à destination*
 - b. *Restée seule à la maison, Marie se mit à pleurer*

- verbes inergatifs :

- (24)
- a. **Réagi, le président a été félicité par la presse*
 - b. **Travaillé toute la matinée, il a dormi tout l'après-midi*

4. Les constructions impersonnelles

L'un des tests les plus fréquemment utilisés concernant la question de l'inaccusativité, porte sur la possibilité des verbes d'apparaître dans une construction impersonnelle. On trouve ici des cas où il y a un contraste net entre les verbes inaccusatifs et les verbes inergatifs :

- (25) a. *Il est arrivé/venu/resté/survenu/apparu/monté/tombé quelqu'un*
b. *Il a disparu/manqué/circulé/survécu/émergé/surgi quelqu'un*
c. **Il a dormi/téléphoné/bu/couru/marché/saigné/pleuré quelqu'un*

Ce test n'est pourtant pas tout à fait fiable, car il existe des phrases comme celles des exemples ci-dessous où les verbes inergatifs sont acceptables à un degré relativement élevé :

- (26) a. *Il a dormi des tas de gens célèbres dans ce lit à baldaquin*
b. *Il courait beaucoup d'enfants dans cette ruelle*
c. *Il a résidé plusieurs étrangers aux Etats-Unis*
d. *Il mange toujours une dizaine de linguistes dans ce restaurant*

On peut noter que ces phrases comportent un ajout locatif. Mais, la question concernant exactement dans quelles circonstances les verbes inergatifs peuvent avoir un comportement qui se rapproche de celui des verbes inaccusatifs, n'est pas entièrement résolue (Tellier et Valois 2006: 56).

1.11. Les verbes auxiliaires

Avant d'aborder la question des problèmes concernant l'emploi des auxiliaires, nous allons, dans cette section, résumer en bref quelques faits, de façon générale, sur cette catégorie de verbes. On appelle **verbes auxiliaires** des verbes qui servent à former les temps composés, principalement *avoir* et *être* en combinaison avec le participe passé : *Elle a mangé* – *Elle est partie* (Helland 2006 : 450). *Avoir* et *être* sont des verbes auxiliaires proprement dits construisant avec le participe passé d'un autre verbe des formes composées temporelles et aspectuelles ou passives. Mais on peut aussi y ajouter les verbes dits **semi-auxiliaires** qui se construisent avec le verbe à l'infinitif avec une valeur temporelle (*venir de*), aspectuelle (*être*

en train de), modale (*pouvoir*) ou de diathèse soit causative (*faire, laisser*) soit passive (*se faire, se laisser, se voir*) (Riegel *et al.* 2009 : 391). Les verbes semi-auxiliaires ne sont pas pris en compte dans ce travail. En ce qui concerne la répartition des auxiliaires *être* et *avoir*, le verbe *être* est construit, comme déjà indiqué plus haut, avec des verbes perfectifs qui expriment un mouvement ou un changement d'état : *aller, arriver, devenir, entrer, mourir, naître, rester, sortir, tomber, venir*. Il s'emploie de même avec les verbes pronominaux et les constructions pronominales : *il s'est lavé*. Le verbe *avoir*, cependant, est l'auxiliaire pour la plupart des verbes transitifs (*elle a fini ses devoirs*) y compris pour le verbe *avoir* propre (*il a eu*), et pour la plupart des verbes intransitifs (*il a bien dormi*). Il s'emploie aussi avec les verbes impersonnels (*il a fallu qu'il pleuve*). Certains verbes intransitifs (ou pris intransitivement) se conjuguent avec *avoir* quand ils expriment l'action et avec *être* quand ils expriment l'état résultant de l'action accomplie : *apparaître, changer, descendre, grandir, maigrir, passer, etc.*). Le verbe *être* se conjugue avec *avoir* (*il a été*) (*ibid.* : 450). Il faut cependant remarquer que le verbe *être* **copule** reliant l'attribut au sujet, n'est pas verbe auxiliaire, non plus le verbe *être* lexical, synonyme de *exister* : *Je pense, donc je suis* (*ibid.* : 423).

Il en ressort que la forme « *être* + participe passé » peut avoir des propriétés verbales et des propriétés adjectivales du participe passé. Comme forme verbale composée, le passé composé peut présenter une valeur de présent d'aspect accompli et une valeur d'antériorité par rapport au moment présent comme dans les constructions intransitives suivantes (27) et (28) (Buchard et Carlier 2008 : 2221) :

(27) *Pierre est monté*

(28) *Pierre est divorcé*

En plus d'être marqueur du temps et de l'aspect, la séquence « *être* + participe passé » peut être envisagée du point de vue de marqueur de structure argumentale dans la mesure où ces verbes sont en général considérés comme des verbes inaccusatifs dont l'unique argument est un argument interne direct (*ibid.* : 2422). En ce qui concerne le passif périphrastique « *être* + participe passé », on a montré plus haut que la construction passive correspond fondamentalement à une structure inaccusative. Au contraire des constructions intransitives comme (27) et (28), le passif est formé à partir d'un verbe transitif marquant le caractère inaccusatif de la construction verbale et non pas du verbe en tant que lexème (*ibid.* : 2425).

Sur le plan aspectuel, cependant, on peut considérer les phrases passives issues de procès téléliques, comme ambiguës comme le montrent les phrases suivantes :

- (29) a. *Une petite lampe est posée par terre* (P. Claudel, *Tête d'or*)
b. *On pose une petite lampe par terre*
c. *On a posé une petite lampe par terre*

Ici, la phrase passive (29 a), mise en rapport de paraphrase avec (29 b), tend plutôt à marquer l'état résultant de l'événement antérieur dans (29c) (*ibid.* : 2426). Comme forme adjectivale, le participe passé exprime l'état en perdant partiellement ou totalement sa valeur temporelle (Riegel *et al.* 2009 : 595). Dans notre exemple ci-dessus (27), le participe passé est clairement verbal. Mais dans la phrase (28), il pourrait également être adjectival. C'est aussi le cas dans la phrase passive suivante (30) (Buchard et Carlier 2008 : 2421) :

- (30) *Le verre est renversé*

1.12. L'Hypothèse de la Hiérarchie de Sélection de l'Auxiliaire (Sorace 2000)

Cette hypothèse, illustrée sous forme simplifiée plus haut dans (2), se base sur un ensemble de faits déterminant la dichotomie intransitive dans un certain nombre de langues européennes, y compris des langues germaniques (allemand et hollandais) et surtout des langues romanes comme le français et l'italien. Ainsi, on peut constater que, de langue à langue, certains verbes tendent à avoir un comportement cohérent en ce qui concerne la distinction inaccusatif/inergatif, alors que ce n'est pas le cas pour d'autres. De même, à l'intérieur des langues, certains verbes sont invariablement inaccusatifs/inergatifs indépendamment du contexte, alors que d'autres ne le sont pas. Ces confirmations générales des travaux de Sorace et ses collaborateurs sont fondées principalement sur la base d'expériences testant les intuitions de locuteurs natifs en ce qui concerne la sélection de l'auxiliaire dans des langues diverses qui ont un choix pour l'auxiliaire (par exemple le hollandais, l'allemand, l'italien et le padouan). Dans toutes ces langues et à un certain degré en français, les verbes inaccusatifs

ont tendance à sélectionner l'équivalent de 'être' et les verbes inergatifs à sélectionner l'équivalent de 'avoir' (Legendre et Sorace 2003 : 191).

Comme nous l'avons montré plus haut dans l'introduction, Sorace (2000) postule une hiérarchie qui distingue entre les verbes monadiques centraux pour la catégorie des inaccusatifs ou des inergatifs et les verbes plus périphériques qui montrent de la variation. Ainsi, les verbes qui se trouvent respectivement au niveau le plus élevé de la hiérarchie comme c'est le cas des verbes du type *arriver, venir, partir*, etc. (voir (2) a.) et au niveau le plus bas comme *travailler et parler* (voir (2) g.) ont un comportement ferme et cohérent dans toutes les langues qui ont un choix pour l'auxiliaire comme le montrent les exemples suivants (31) et (32) (*ibid.* : 192-193) :

- (31) a. *Paolo è venuto / *ha venuto in ritardo* (italien, I)
 b. *Ma soeur est arrivée / *a arrivé hier* (français, F)
 c. *Maria est / *at arrivata a domo* (sarde, S)
- (32) a. *I delegati hanno parlato / *sono parlati tutto il giorno* (I)
 b. *Les délégués ont parlé / *sont parlés toute la nuit* (F)
 c. *Los profesores ont faeddadu / *son faeddados totu su die* (S)

Les verbes centraux montrent aussi un comportement cohérent à l'intérieur des langues particulières. Ainsi, on peut constater que les verbes situés aux extrêmes de la hiérarchie sélectionnent l'auxiliaire conformément à leur sens inhérent du verbe de base, malgré d'autres éléments contradictoires de la phrase dans laquelle ils apparaissent. On peut l'illustrer par les exemples suivants (33) – (35) (*ibid.* : 193) :

- (33) a. *Sono arrivate lamentele in continuazione* (I) **Prédicat atélique**
Des plaintes sont arrivées continuellement (F)
- b. *Sono apparse imitazioni per anni* (I)
Des imitations sont apparues depuis des années (F)
- (34) a. *Maria è caduta apposta per non andare a lavorare* (I) **Prédicat agentif**
Maria est tombée volontairement pour ne pas aller travailler (F)
- b. *Il vaso è caduto dal tavolo* (I) **Prédicat non-agentif**
Le vase est tombé de la table (F)

- (35) a. *I poliziotti hanno lavorato fino all'alba* (I) **Prédicat télique**
Les policiers ont travaillé jusqu'à l'aube (F)

Comme indiquée plus haut, ces résultats expérimentaux se basent sur des données concernant les intuitions de locuteurs natifs, mais c'est vrai aussi en ce qui concerne l'acquisition d'une langue seconde. Selon Legendre et Sorace (2003), on peut aussi noter que des études diachroniques des auxiliaires dans les langues romanes montrent que les types de verbes centraux ont tendance à être les derniers à remplacer les auxiliaires dérivés du latin *esse* par ceux qui sont dérivés du latin *habere* contrairement aux types de verbes périphériques qui sont plus facilement affectés par le changement. En plus, d'après une étude de Cennamo (1999), citée par Legendre, Sorace, on peut aussi considérer le développement des réfléchis *se/sibi* dans le latin tardif comme marqueurs de la dichotomie intransitive s'accordant avec la hiérarchie inaccusative/inerogative (*ibid.* : 195). En ce qui concerne les verbes périphériques, des tests montrent qu'il y a plus de variation sur le choix de l'auxiliaire et que l'événement décrit par le verbe (ou l'ensemble du prédicat) joue un rôle déterminant.

Par opposition à l'italien, la sélection de l'auxiliaire en français circonscrit seulement un petit sous-ensemble des verbes inaccusatifs et le point de partage entre les verbes intransitifs qui sélectionnent *avoir* et ceux qui sélectionnent *être* est situé beaucoup plus haut dans la hiérarchie. On a vu plus haut que cette hiérarchie catégorise les verbes en 7 classes ((2) a.-g.), ce que nous montre le tableau 1 ci-dessous, emprunté à Legendre et Sorace (2003 : 200) (le signe '*' indique la variation, E et A dénotent *essere/être* et *avere/avoir*, respectivement).

Tableau 1 : La sélection de l’auxiliaire en français et en italien

Auxiliaire sélectionné		Classes de verbes
Français	Italien	
E	E	Changement de lieu : <i>arrivare/arriver, venire/venir</i> , etc. Changement d’état
E	E	a. Changement de condition : <i>morire/mourir</i> , etc.
E*	E	b. Apparition : <i>apparire/apparaître</i> , etc. c. Modification orientée non bornée :
E*	E	<i>salire/monter, scendere/ descendre</i>
A	E*	<i>appassire/faner, peggiorare/empirer</i> , etc.
A	E*	Continuation d’un état pré-existant : <i>durare/durer</i> , etc. Existence d’un état :
A	E	a. <i>essere/être</i>
A	E*	b. <i>existere/exister, bastare/suffire à</i> Processus incontrôlés :
A	A*	a. Emission : <i>risuonare/résonner</i> , etc.
A	A	b. Fonctionnements corporels : <i>sudare/suer</i> , etc.
A	A*	c. Actions involontaires : <i>tremare, trembler</i> , etc.
A	A*	Processus de mouvements contrôlés : <i>nuotare/nager</i> , etc. Processus contrôlés sans mouvement :
A	A	<i>lavorare/travailler</i> , etc.

En ce qui concerne le français, la ligne de démarcation est située quelque part parmi les verbes de changement d’état dans la hiérarchie, alors qu’en italien ce point de partage se trouvera plus bas. On peut aussi observer que les verbes non-centraux montrent une variation croissante sur le choix de l’auxiliaire. La télicité est le facteur central qui sépare les verbes sélectionnant *essere* de ceux qui sélectionnent *avere*. L’agentivité, qui est associée avec l’utilisation d’*avere*, ne joue qu’un rôle secondaire. Les verbes périphériques sont cependant moins spécifiés concernant la télicité et l’agentivité et sont donc susceptibles de donner lieu aux cas dits « dissonances inaccusatives » (*ibid.* : 200). Ce phénomène, appelé aussi « unaccusative mismatches », est défini par L. Levin (1986) de la façon suivante : « cases in

which there seems to be an imperfect match between the verbs expected to be selected on semantic or syntactic grounds as unaccusative or unergative by various diagnostics and the verbs actually selected by those diagnostics » (Voir Levin et Rappaport Hovav 1995 : 4) Pour ce qui est du français, on constate que beaucoup de verbes ont déjà adopté l'auxiliaire *avoir*. On trouve aussi qu'il y a moins de variation et de gradation qu'en italien. Diachroniquement, on peut prédire que le français sera relativement proche d'une élimination totale de *être* comme auxiliaire en alternance avec *avoir*.

La hiérarchie ASH, on l'a vu, constitue une généralisation qui montre des points de partage différents pour la distinction inaccusatifs/inergatifs en français et en italien. Mais cette division en classes lexicales de verbes s'avère insuffisante pour indiquer la variation entre les langues en ce qui concerne la sélection de l'auxiliaire, puisqu'une classe de verbes unique comme notre tableau nous le montre (voir Changement d'état en français), peut ne pas donner lieu à la sélection d'un auxiliaire unique. En plus, ces classes en elles-mêmes ne font pas connaître ce qu'il y a de commun entre deux classes qui sélectionnent le même auxiliaire (*ibid.* : 201). La solution de Sorace en ce qui concerne l'ASH, est basée sur la théorie de l'optimalité (OT, Prince et Smolensky 1993) qui est fondée sur l'idée de l'universalité de l'optimisation des contraintes. Ces contraintes universelles sont non rigides et peuvent alors être violées (*ibid.* : 226). La hiérarchie elle-même (voir le tableau 1) résulte ainsi d'une compétition entre des contraintes violables sur l'appariement (ou alignement) entre un trait lexico-sémantique ou aspectuel donné et une configuration syntaxique. Les traits eux-mêmes sont empruntés à la littérature existante sur la dichotomie intransitive. Un ensemble de 5 traits binaires paraît suffisant pour décrire de manière complète les classes et sous-classes de la table 1 : télique +/-, mouvement +/-, changement orienté +/-, contrôle par un protagoniste (ou agentivité) +/-, état +/- (*ibid.* : 201). Dans la théorie de l'optimalité, la variation entre les langues résulte d'une échelle différente des priorités pour les contraintes. Par exemple, les verbes dénotant l'existence d'un état sélectionnent des auxiliaires différents en français et en italien : *essere* en I vs *avoir* en F. Cette variation peut être expliquée de la façon suivante : un rang différent est attribué à une même contrainte par rapport à toutes les autres dans la hiérarchie universelle des contraintes (*ibid.* : 188). En effet, on assiste ici à une typologie complète des systèmes de sélection de l'auxiliaire qui rend possible un certain nombre de prédictions. Dans ce travail, nous allons exploiter les données de l'approche de Legendre et Sorace sans entrer en détail dans les formalismes de la théorie de l'optimalité.

La hiérarchie ASH traite, on l'a vu, des verbes non-pronominaux. On peut cependant constater que tous les verbes réfléchis sélectionnent *être* sans exception. Ils sont ainsi morphologiquement marqués. C'est aussi le cas des verbes au passif. Comme nous l'avons montré plus haut, la construction passive correspond à une structure inaccusative. C'est vrai aussi en ce qui concerne les constructions pronominales puisque plusieurs études montrent que les sujets des tours pronominaux peuvent être analysés comme des arguments internes (Buchard et Carlier 2008 : 2426). On observe ainsi un parallélisme entre les constructions passive, réfléchie et inaccusative sur lesquelles l'analyse syntaxique des verbes inaccusatifs repose. De même, tous les verbes réfléchis italiens sélectionnent *essere*. (Legendre et Sorace 2003 : 217).

On voit que la classe des verbes qui sélectionne *être* circonscrit seulement un petit sous-ensemble des verbes inaccusatifs en français à côté de l'ensemble plus large défini par les constructions participiales (36) (*ibid.* : 186).

- (36) a. *La neige a/*est fondu(e) pendant la nuit*
 b. *La neige fondue, toutes les stations de ski ont fermé*

À l'exception du français et de l'italien où deux auxiliaires se trouvent en concurrence pour former les temps composés, la plupart des autres langues romanes ont abandonné leur équivalent de *être* dans le cours des temps en le remplaçant par leur équivalent pour *avoir* ou par un autre auxiliaire (e.g. E (espagnol) *haber/tener*, C (Barcelone) *haver*, P (portugais) *tener*). Le roumain, cependant, fait usage de deux auxiliaires, mais ils ne sont pas en compétition (*ibid.* : 188). On peut se demander si des langues comme l'espagnol et le roumain qui n'ont qu'un seul auxiliaire pour le passé composé ne possèdent pas des verbes inaccusatifs. Mais, ce n'est pas le cas puisque on peut isoler un ensemble de verbes inaccusatifs en espagnol (dans les constructions participiales absolues, les participes adnominaux (37) et les constructions avec un N sujet sans déterminant). Cela peut être illustré par les exemples suivants :

- (37) a. *Los chicos salidos de la casa a las nueve no han llamado* (E)
Les enfants partis de la maison à neuf heures n'ont pas téléphoné (F)
 b. **Los chicos gritados a las nueve no han llamado* (E)
**Les enfants hurlés à neuf heures n'ont pas téléphoné* (F)

On trouve aussi que les verbes inaccusatifs roumains s'opposent aux inergatifs de façon productive, notamment dans les constructions participiales absolues (*ibid.* : 218). De tels tests servent ainsi, comme nous l'avons annoncé ci-dessus, à prévoir l'existence de deux classes de verbes intransitifs dans les langues romanes.

1.13. Les auxiliaires être et avoir selon des études récentes de P-D Giancarli

L'hypothèse de la hiérarchie de sélection de l'auxiliaire (l'ASH) de Sorace a jusqu'à présent été considéré comme la meilleure pour répondre à la question du choix des auxiliaires. Mais selon Giancarli (2011), beaucoup de choses sont insuffisamment expliqués. Afin d'obtenir le plus d'information possible sur le sujet, l'auteur s'est attaché à examiner cette hiérarchie ASH de plus près. Il a choisi d'étudier quatre langues qui sont à la fois proches et suffisamment différentes : le corse, le français, l'acadien et l'anglais. Dans ces quatre langues, on trouve une dichotomie des auxiliaires des formes verbales composées où les deux sont plus ou moins également répartis.

La hiérarchie ASH traite, on l'a vu, des verbes non pronominaux. Il existe à présent beaucoup d'études concernant la sélection d'auxiliaire avec les verbes-ci. Par contre, quant aux verbes pronominaux, il en existe très peu. Mais les travaux de Giancarli ont montré qu'il existe une grande variation entre les langues en ce qui concerne la sélection d'auxiliaire à la fois avec les verbes simples et avec les verbes pronominaux. Cependant, on a vu pour l'italien comme pour le français, que tous les verbes réfléchis sélectionnent *essere /être* sans exception, étant, selon Sorace, morphologiquement marqués. Dans son ouvrage, nommé dans l'introduction de ce chapitre, Giancarli a présenté les données de l'étude des quatre langues à l'aide de corpus authentiques. Dans ce qui suit, nous allons faire un résumé. La graphie ÊTRE et AVOIR en majuscules recouvre dans cette présentation de façon abstraite respectivement les expressions *être, be, esse* et *aouèr, have, avè*, notés alors en miniscules.

En acadien les auxiliaires sont *être* et *aouèr*. Quant à cette langue-ci, le corpus consiste en la transcription écrite de contes. Les contes et l'oral sont aussi présents dans le corpus trilingue dans le sens français/corse et français/anglais et même dans le sens corse/français au travers

de contes traditionnels transcrits exactement de même nature que ceux de l'acadien. Par contre, le corpus trilingue français – corse – anglais comprend d'autres types de source comme des romans et des pièces de théâtre. Mais la co-existence de sources écrites et orales n'est pas un inconvénient pour un sujet comme ceci où la sélection d'auxiliaire ne repose pas sur le niveau de langue (soutenu/familier/populaire/etc.) ni sur la dichotomie écrit/oral, mais sur des critères qui dépassent cette dichotomie. Cependant, en analysant le corpus, quelques problèmes peuvent se manifester. En ce qui concerne l'acadien, une difficulté concernant l'interprétation du corpus est l'absence d'auxiliaire dans quelques expressions dans les formes censées être auxiliées. Ces occurrences n'ont pas été prises en compte. Une autre difficulté est ce que plusieurs verbes importants n'ont pas été vérifiables. Par exemple, *rentrer s'y trouve*, mais pas *entrer* qui en acadien est surtout limité à la locution *entrer compagnie* (au sens de *s'associer, former un regroupement*). L'anglais, qui possède les auxiliaires *be* et *have*, présente aussi des difficultés à l'oral comme à l'écrit. Il ne s'agit pas ici de l'ellipse comme en acadien, mais de la possibilité de faire usage des auxiliaires contractés. Cette contraction ('s) neutralise toute distinction entre *has* et *is*, par exemple *he's gone*. Cependant, avant le XVIIIe siècle, 's semblait n'être mis que pour *is*, mais dans ce corpus-ci, tous les textes sont postérieurs au XVIIIe siècle. En anglais, il n'existe pas un système d'accord en nombre/genre sur le participe passé (pas de variabilité avec *be* / invariabilité avec *have*), ni un système de façon graphique comme en arcadien, ni de façon graphique et audible comme c'est le cas en corse. Comment interpréter les phrases suivantes par exemple ?

(38e) *And look what I find: the old humbug's **fallen** downstairs!* (e = anglais)

(38f) *Et voilà comment je le trouve, ce satané farceur! Excellent, le coup de la marche !...*

(39e) *I'll take the gourd back before Asterix notices that it's **gone!***

(39f) *Je vais vite ramener la gourde avant qu'Asterix ne s'aperçoive de sa disparition !*

En (38e) les spécialistes consultés considèrent que le 's est sûrement mis pour AVOIR (*has*) Dans la mesure où le verbe *fall* se conjugue avec ÊTRE (*be*) exclusivement dans un sens religieux que n'a pas (38f). Cependant, en ce qui concerne (39e), on considère que la réponse est ÊTRE (*be*) sans que savoir exactement pourquoi. C'est entre autres à ce genre de choses que l'auteur de ce livre cherche à trouver une réponse.

En ce qui concerne l'anglais, qui est une langue germanique occidentale fortement romanisée - l'histoire en témoigne -, l'auteur se concentre sur la langue moderne où il s'agit d'un peu nombre de verbes simples (c.-à-d. non pronominaux). Quant au français, il s'agit ici du français standard, langue plus qu'un peu germanisée de la langue romane occidentale, qui choisit ÊTRE sur une trentaine de verbes simples ainsi que sur tous les verbes pronominaux. L'Acadie fut la première colonie française en Amérique. L'auteur s'appuie sur un corpus d'acadien traditionnel, réalisé dans le sud-est de la province du Nouveau-Brunswick qui est la seule province du Canada officiellement bilingue anglais-français. Cette langue, un peu archaïque, peut sélectionner ÊTRE sur une douzaine de verbes simples. Cependant, en ce qui concerne les verbes pronominaux, elle sélectionne quasi-exclusivement AVOIR. Le corse est une langue qui a son origine dans la langue romane orientale. Il conjugue avec ÊTRE environ trois cent cinquante verbes simples, ce qui constitue encore plus que l'italien qui, à cet égard, a souvent été considéré comme prédominant. Le corse connaît aussi une variation sur ses verbes pronominaux avec soit ÊTRE soit AVOIR. En plus du corpus d'acadien traditionnel, sont utilisés, comme on l'a déjà indiqué plus haut, un corpus trilingue français-corse-anglais et divers corpus bilingues (français.corse, corse-français, français-anglais, anglais-français). Les problématiques liées à ce qu'il existe des langues qui admettent une forme pronominale dont l'auxiliaire peut varier soit ÊTRE soit AVOIR (comme le corse) ou dont on trouve seulement AVOIR (comme l'acadien), ne sont pas encore explorées.

1.14 Quelques problèmes concernant la hiérarchie de l'ASH

Dans son ouvrage, Giancarli présente quelques problèmes concernant l'ASH. Il ne remet pas en cause la distinction entre les verbes inaccusatifs et les verbes inergatifs, mais s'appuie sur celle-ci. Par contre, il s'intéresse à la question de la gradation et de la variation. Il s'agit de considérer si un verbe est plus ou moins inaccusatif et plus ou moins inergatif. Au sein d'un continuum, ce sont les verbes qui se situent au plus bas de la hiérarchie, sélectionnant AVOIR, qui seraient les plus inergatifs, alors que ceux qui se situent au plus haut, sélectionnant ÊTRE, seraient les plus inaccusatifs. Ce sont ceux-ci qui réussissent le plus de tests d'inaccusativité. Ceci est illustré pour des verbes italiens par Giancarli utilisant le test de

la pronominalisation en *ne* (qui correspond grosso modo au *ne* corse et *en* français) de la manière suivante :

- (40) Catégorie 1 : *ne sono venuti molti, di turisti* = il en venu tant, de touristes.
Catégorie 2 : *ne sono passati tanti, di anni* = il en est passé tant, d'années.
Catégorie 3 : *ne sono sopravvissuti pochi, di soldati* = il en a survécu peu, de soldats.
Catégorie 4 : *?ne sono bastati due, di documenti* = ?il en a suffi deux, de documents.
Catégorie 5 : *?ne sono squillati/ ??ne hanno squillato tanti, di telefoni* = ?il en a sonné tant, de téléphones.
Catégorie 6 : **?ne hanno camminato tanti, di turisti, su questa strada* = il en a cheminé tant, de touristes, dans cette rue.
Catégorie 7 : **ne hanno lavorato molti, di studenti, su questa strada* = il en a travaillé beaucoup, d'étudiants, dans ce restaurant. (Sorace 2004)

Ci-dessus on a vu que les verbes italiens des catégories 1, 2 et même 3, réussissent parfaitement le test de la pronominalisation en *ne*, ceux de la catégorie 7 échouent, et ceux entre 6 et 4 y réussissent et y réussissent mieux près de 4 que de 6. Les verbes placés au milieu de la hiérarchie seraient donc à la fois les moins inaccusatifs et les moins inergatifs. Mais peuvent-ils être les deux à la fois ? Ou bien ne sont-ils ni l'un ni l'autre, et dans ce cas, que sont-ils, et quel est leur rôle dans cette hiérarchie ? Quant à la catégorisation comme inergatif ou inaccusatif, c'est sur ce genre de questions qu'il s'interroge.

Il s'interroge en plus sur la télélicité, bien qu'il ne remette pas en cause celle-ci comme facteur principal, même si son inadéquation est évidente. En corse et en français, par exemple, il existe une portée explicative réelle, mais très marginale (Giancarli 2011 : 75). Pour Giancarli, d'autres questions se posent aussi, comme celle de l'homogénéité des catégories qui classent les verbes dans la hiérarchie ASH. On pourrait s'attendre à ce que ces catégories, allant de 1 à 7, soient homogènes. Mais cela n'est pas le cas. Par exemple, en français, la catégorie 1 (changement de lieu) et une partie seulement de la catégorie 2 (changement d'état), 2a, contiennent des verbes où tous se conjuguent avec *être*, ce qui n'est pas le cas pour ce qui est les catégories 2b et 2c, où certains sélectionnent *être* et d'autres *avoir*. On peut en effet soutenir qu'une hiérarchisation en sept catégories est à la fois insuffisamment nombreuse puisque non-homogène, et trop nombreuse puisque seules les deux

extrêmes sont stables et nettement organisés. On a vu plus haut que les catégories les plus ouvertes à variation sont les plus éloignées des extrémités de la hiérarchie. De même, le comportement d'un certain nombre de verbes des catégories 2 et 6 est difficilement compréhensible. Par exemple, ceux de la catégorie 6 (processus de mouvements contrôlés) devraient très clairement se placer du côté de AVOIR. Cependant, l'allemand emploie ÊTRE (*sein*) avec des verbes de catégorie 6 (*laufen* = courir, *schwimmen* = nager), ainsi que le néerlandais et l'italien. Par exemple : *saltare* (sauter) avec sujet animé est préféré avec AVOIR mais possible avec ÊTRE : *i bambini ?*sono saltati/hanno saltato in giardino tutto il pomeriggio* = les enfants ont sauté dans le jardin toute l'après-midi (Legendre et Sorace 2003 : 198). Diachroniquement, on a vu plus haut que ce sont les verbes les moins inaccusatifs situés dans l'extrémité basse de la hiérarchie qui sont censés passer de ÊTRE à AVOIR en premier. Pourtant, en vieil espagnol, on trouve des cas exceptionnels.

Comme indiqué ci-dessus, les verbes de la catégorie 2 ne refusent pas entièrement AVOIR comme par exemple le verbe *salire* (monter) en italien : *la temperatura è salita/ ?*ha salito improvvisamente* = la température a augmenté d'un coup (Sorace 2000). Les zones de variation représentent donc 5 zones sur 7. L'ASH est présenté comme un continuum bien rangé. Pourtant la variation est presque partout. Alors, peut-on donc parler de continuum, et même de hiérarchie ? Selon l'ASH les langues diffèrent par l'endroit où, dans cette hiérarchie, se place la ligne de démarcation censée préciser les critères nécessaires pour qu'on ait ÊTRE ou AVOIR. Et A. Sorace de préciser : « Mapping must be language specific because the location or the cut-off point along the hierarchy may be different. However, variation in the location of the cut-off point is found among the verbs in the middle of the hierarchy, but does not affect the core » (Sorace 2004). Dans "the middle of the hierarchy" doit donc être situé cette ligne de démarcation. Le milieu de cette hiérarchie est pourtant, de façon plus lâche, une zone comprenant plusieurs catégories où se produira la variation. La catégorie 4 représente sûrement le centre de la hiérarchie. Si les catégories 3 et 5 y sont comprises, on peut parler d'un centre élargi. Mais en la catégorie 2 et en celle de 6, est-on encore au milieu de la hiérarchie ? Si cela est le cas, cela fait une ligne de démarcation bien large (5 catégories sur 7). On peut même plus parler de ligne de démarcation ou de l'idée d'une hiérarchie non plus.

De plus, en faisant des études comparées de plusieurs langues, Giancarli s'est intéressé aussi à d'autres choses qu'il considère comme discutables. Il s'agit, comme déjà indiqué plus haut, de la question de l'acceptation des préalables que tous les verbes et leurs

équivalents interlingues se valent, et que toutes les formes verbales composées se valent. Il s'occupe aussi de l'absence de traitement des verbes pronominaux et de ce qu'il ne met pas de liens avec le passif. Dans l'analyse que nous allons proposer dans la deuxième partie de ce travail, nous allons voir comment il est possible de combiner les résultats de Legendre et de Sorace avec certaines des observations de Giancarli.

1.15. Remarques finales

Dans ce chapitre, on a fait voir l'influence importante du linguiste américain Noam Chomsky et des grammairiens générativistes pour l'évolution de la grammaire moderne appliquée au lexique verbal. On a vu ainsi que les recherches récentes en grammaire générative ont abouti à la découverte de deux groupes de verbes intransitifs appelés respectivement verbes inaccusatifs et verbes inergatifs. Nous avons également abordé la question de la manipulation de la structure argumentale du verbe et décrit des analyses des réarrangements actanciels selon une technique de variation entre transitivité et intransitivité. De plus, on a pu constater qu'on peut envisager l'opération de passivation de la même façon. On a vu que le participe passé passif est dérivé du participe passé actif par la suppression de l'argument externe. On a pu constater aussi que les verbes inaccusatifs ont des traits de ressemblance avec les verbes au passif puisque l'argument unique des verbes inaccusatifs est un objet direct en structure profonde ayant des propriétés syntaxiques en commun avec les objets directs des verbes transitifs. Nous avons montré que l'hypothèse inaccusative est fondée sur cette dichotomie argument interne/argument externe. Puis, nous avons rendu compte de l'hypothèse de la hiérarchie de sélection de l'auxiliaire (l'ASH) qui s'inspire de l'hypothèse inaccusative et qui concentre son attention sur la question du choix des auxiliaires, de façon interlingue, en exposant la variation. En plus, nous avons présenté les tests utilisés pour déterminer la classe à laquelle les verbes appartiennent. Enfin, on a vu que P-D Giancarli s'est attaché à examiner la hiérarchie ASH de plus près, ce qui a évoqué un certain nombre de questions qui dépassent même le cadre de ce travail et qui pourraient fournir le point de départ d'autres travaux.

Comme noté plus haut, il se trouve que certains verbes ayant des sémantiques semblables, ont un comportement syntaxique différent suivant les langues. À titre d'exemple, on peut se servir du verbe *rougir* qui est inaccusatif en italien, mais inergatif en français et en hollandais selon

les critères de la sélection de l'auxiliaires et les constructions participiales. Il y a aussi des verbes qui appartiennent à la fois aux inaccusatifs et aux inergatifs comme par exemple *continuare* en italien et *paraître* en français qui peuvent prendre les deux auxiliaires *essere/être* et *avere/avoir* (*ibid.* : 186). Dans le chapitre 2, nous allons examiner les matériaux de textes de notre corpus et présenter des verbes particuliers par rapport à l'hypothèse de la sélection de l'auxiliaire (ASH, Sorace 2000).

Chapitre 2. L'analyse des données

2.1. Introduction

Comme nous l'avons déjà annoncé dans le chapitre précédent, nous allons ici présenter une analyse des exemples tirés de notre corpus afin de tester l'hypothèse de la hiérarchie de sélection de l'auxiliaire (l'hypothèse ASH). La sélection d'auxiliaire est donc l'élément principal de l'analyse. Les exemples qui sont tirés des trois ouvrages, nommés dans le chapitre d'introduction, sont des verbes intransitifs qui forment des temps composés avec un participe passé. En même temps qu'on a fait des efforts pour extraire ces verbes intransitifs, il a été nécessaire d'éliminer les formes composées des verbes transitifs à la fois ceux qui étaient construits avec un complément d'objet exprimé et ceux d'un emploi absolu puisque c'est seulement les verbes intransitifs qui nous intéressent. Mais l'emploi de *être* et *avoir* en combinaison avec un participe passé peut en plus se trouver dans d'autres constructions verbales. Comme remarqué plus tôt dans le chapitre 1, le passif se forme au moyen de l'auxiliaire *être* suivi du participe passé du verbe. Ces constructions passives sont aussi éliminées. En plus, quand il s'agit de la séquence *être* + participe passé, c'est une autre question qui se pose : Est-ce qu'on a affaire à un verbe copule + adjectif ou un verbe auxiliaire + participe ? Les premiers sont ici exclus. Mais on trouvera des cas ambigus où on peut se demander s'il s'agit d'une propriété verbale ou d'une propriété adjectivale du participe passé. La hiérarchie ASH traite, on l'a vu, des verbes non-pronominaux. De ce fait, les verbes réfléchis sont aussi exclus. C'est également le cas avec les verbes impersonnels.

Le plan de ce travail sera d'essayer de regrouper les exemples qui sont tirés du texte. La disposition de ce regroupement est évidemment ici la hiérarchie de sélection de l'auxiliaire déjà mentionnée plus haut. On commence alors avec les verbes monadiques centraux qui se trouvent au niveau le plus élevé de la hiérarchie et qui comprennent les verbes typiquement inaccusatifs. Puis, nous allons tenter de faire une classification des verbes périphériques, situés au milieu de la hiérarchie, qui montrent une variation croissante concernant la sélection de leur auxiliaire comme nous le montre le tableau 1 dans le chapitre d'avant. Enfin, nous nous intéressons aux verbes centraux au niveau le plus bas de la hiérarchie contenant les verbes typiquement inergatifs.

Nous allons ici comparer le texte français original avec sa traduction italienne. En se référant au texte, les sigles suivants seront employés par la suite après les exemples utilisés :

Annie Ernaux : *Passion simple/Passione semplice* : AE/AE-T, Patrick Modiano : *Dora Bruder/Dora Bruder* : PM/PM-T, Tanguy Viel : *L'absolue perfection du crime/L'assoluta perfezione del crimine* : TV/TV-T.

2.2. Les verbes situés au plus haut de la hiérarchie

En français, seulement une vingtaine de verbes sélectionnent obligatoirement *être* alors qu'il s'en agit d'une centaine en italien. La plupart de ces verbes se trouvent au sommet de la hiérarchie. Ce sont les verbes de localisation (*arriver (à), partir, venir (à), parvenir (à), accourir, sortir, tomber*) et les verbes de changement d'état (*mourir, naître*, etc.) qui sont des verbes qui sont téliques conformément à leur sens inhérent du verbe de base dénotant un changement orienté plutôt qu'un changement de lieu (Légendre et Sorace 2003 : 211).

Pour expliquer le choix de l'auxiliaire, l'hypothèse ASH classe les verbes dans une hiérarchie de 7 catégories comme nous le montre le tableau 1, mentionné plus haut. On verra aussi que trois de ces catégories se divisent en sous-catégories. Dans ce paragraphe-ci, nous traiterons les verbes de la catégorie 1 dénotant un changement de lieu ainsi que ceux de la catégorie 2 a. qui dénote un changement d'état (changement de condition).

2.2.1. Catégorie 1 : Changement de lieu

À titre d'exemple, on peut d'abord prendre le verbe *arriver*. On en a choisi deux exemples ((41) - (42)) :

(41) Vers midi on **est arrivés** chez la tante. (TV, 50)

Verso mezzogiorno **siamo arrivati** dalla zia. (TV-T, 48)

(42) Cécile Burdej **était arrivée** de Budapest à Paris, l'année précédente, avec ses parents, ses quatre sœurs et son frère. (PM, 27)

Cécilie Burdej **era arrivata** a Parigi da Budapest l'anno

precedente, con i genitori, quattro sorelle e un fratello. (PM-T, 25)

On observe ici une liaison entre le complément prépositionnel et le verbe. L'actant est en « déplacement » et ce déplacement se définit par rapport à une destination qu'on peut considérer comme un complément de lieu du verbe. De plus, on voit dans (42) que la source, c'est-à-dire le lieu, où l'actant se trouvait « avant » le procès décrit par le verbe, peut être indiqué dans la même phrase : *de Budapest à Paris*. Ces compléments ne seront pas traités comme des compléments d'objet (indirect) puisque les verbes sont considérés comme inaccusatifs.

Le deuxième verbe qu'on peut prendre, est *parvenir*. Il présente certaines similitudes avec le verbe précédent en ce qu'on trouve de même ici un « complément de lieu du verbe » qui désigne une destination représentant un aboutissement comme dans (43) ci-dessous. Ce verbe ne se trouve qu'une fois dans notre corpus. Il s'agit de la phrase suivante :

- (43) (...) quand il est remonté de son atelier sous la maison, on a compris tout de suite qu'il **était parvenu** au bout de ses peines. (TV, 44-45)
 (...) quando è risalito dal suo laboratorio sotto la casa, abbiamo capito subito che **era giunto** alla fine delle sue fatiche. (TV-T, 42)

Comme les verbes *arriver* et *parvenir*, mentionnés ci-dessus, *venir* marque aussi un déplacement vers un certain lieu comme nous le montrent les exemples suivants ((44) - (45)) :

- (44) Dans l'avion du retour, je me disais que je n'**était venue** au Danemark que pour envoyer une carte postale à un homme. (AE, 63)
 Sull'aero di ritorno, mi dicevo che **ero venuto** in Danimarca soltanto per mandare una cartolina a un uomo. (AE-T, 59)
- (45) Le soir, je reprenais cette feuille, « il **est venu** » notant en désordre des détails de cette rencontre. (AE, 18)
 La sera riprendevo quel foglio, « **è venuto** », annotando poi disordinatamente i dettagli di quell'incontro. (AE-T, 14)

En outre, le verbe *revenir* est présent quelquefois dans notre corpus. Ici aussi, on trouve un complément de lieu marquant le terme du mouvement. J'en ai choisi l'exemple suivant :

- (46) L'homme qui **est revenu** ce soir-là n'est pas non plus celui que je portais en moi durant l'année où il était là, ensuite quand j'écrivais. (AE, 74)
L'uomo che è **ritornato** quella sera non è più quello che portavo in me durante l'anno in cui era qui, e dopo, quando scrivevo. (AE-T, 70)

Le verbe *entrer* marque également un mouvement vers un certain lieu, ainsi que l'illustre l'exemple suivant :

- (47) Elle **était entrée** au Saint-Cœur-de-Marie en mai 1940, lorsqu'il n'y avait pas encore de persécutions (...) (PM, 58)
Era entrata al Sacro Cuore di Maria nel maggio del 1940, quando non c'erano ancora persecuzioni. (PM-T, 55)

De même, c'est aussi le cas pour le verbe *rentrer* :

- (48) Puis on **est rentrés** chez nous, soûls, accolades prolongées, formules chuchotées, à demain. (TV, 35)
Poi **siamo tornati** a casa, ubriachi, dopo lunghi abbracci, le solite formule farfugliate, a domani. (TV-T, 32)

Parmi ces verbes qui dénotent un changement dynamique télique, on peut aussi considérer le verbe *aller*. Ce verbe dénote un mouvement non orienté, mais il est compatible avec une lecture télique si une borne est spécifiée (*aller à la gare*). On peut cependant aussi avoir une lecture atélique (*aller vers la gare*). Pourtant, ce verbe sélectionne l'auxiliaire *être* indépendamment du contexte (*ibid.*: 211). Les exemples suivants (49) – (51) illustrent bien cela :

- (49) Je **suis allé** quelquefois au cinéma, boulevard Ornano. (PM, 11)
Qualche volta **sono andato** al cinema in boulevard Ornano. (PM-T, 10)
- (50) (...) je me suis levé doucement du fauteuil et je **suis allé** jusqu'à sa

chambre, (...) (TV, 142)

(...) mi sono alzato lentamente dalla poltrona e **sono andato** fino alla sua camera - (TV-T, 138)

- (51) Deux dimanches du mois d'avril 1996, je **suis allé** dans les quartiers de l'est, ceux du Saint-Cœur-de-Marie et des Tourelles, pour essayer d'y retrouver la trace de Dora Bruder (PM, 128)

Per due domeniche nel mese di aprile del 1996 **sono andato** nei quartieri orientali, quelli del Sacro Cuore de Maria e delle Tourelles, per tentare di trovarvi tracce di Dora Bruder. (PM-T, 121)

Contrairement aux verbes présentés jusqu'à présent qui marquent un déplacement vers un certain lieu, les verbes suivants (*partir, sortir, tomber*) dénotent un changement dynamique téléique à partir d'un lieu analogue.

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les participes passés peuvent avoir des propriétés adjectivales. Comme forme adjectivale, le participe passé exprime un état stable. Il s'agit donc des participes passés inaccusatifs du type *mort, décédé, parti, sorti* et *disparu* (Helland 2001 : 7). Comme nous l'avons déjà dit dans l'introduction de ce chapitre, on a exclu dans le texte ces expressions dont l'une des caractéristiques est la possibilité d'y substituer le pronom invariable *le*, ainsi que l'illustre l'exemple suivant : *Il est parti* vs *Il l'est*. Cependant, dans les verbes suivants (52) - (53), *partir*, en tant que verbe, dénote un mouvement à partir d'un lieu :

- (52) Déjà, deux groupes de juives au nombre d'une centaine **étaient parties** pour le camp de Drancy le 19 et le 27 juillet. (PM, 141)

Già due gruppi di ebrei, un centinaio di donne, **erano partiti** per il campo di Drancy il 19 e il 27 luglio. (PM-T, 133)

- (53) (...) et il **est parti** sur la gauche, vers la falaise, vers le vide, les derniers mètres de terre avant de plonger, (...) (TV, 162)

(...) e lui **è partito** a sinistra, verso la scogliera, verso il vuoto, gli ultimi metri di terra prima di tuffarsi, (...) (TV-T, 157)

En ajoutant le verbe *repartir*, on en peut noter un exemple supplémentaire :

- (54) Il **est reparti** trois jours après sans que nous nous soyons revus une nouvelle fois. (AE, 74)
È ripartito tre giorni dopo senza che ci fossimo rivisti un'altra volta. (AE-T, 70)

En ce qui concerne le verbe *sortir*, on en a choisi l'exemple suivant :

- (55) À 17 h 00, je **suis sorti**, j'ai fait quelques courses, acheté des oranges, des pommes, du vin rouge. (TV, 70-71)
Ore 17 : **sono uscito**, ho fatto un po' di spesa, ho comprato arance, mele, vino rosso. (TV-T, 69)

Les verbes *tomber* et *retomber* font aussi partie des verbes de déplacement comme l'illustrent les exemples suivants (56) - (57):

- (56) Ces petites rues sont voisines de la rue de Picpus et du pensionnat du Saint-Cœur-de-Marie, d'où Dora Bruder devait faire une fugue, un soir de décembre au cours duquel la neige **était** peut-être **tombée** sur Paris. (PM, 54)

Questi vicoli sono vicini a rue de Picpus e al collegio del Sacro Cuore di Marie, da dove Dora Bruder sarebbe scappata una sera di dicembre in cui forse su Parigi **era caduta** la neve. (PM-T, 51)

- (57) (...) Martin de l'autre, il avait emmené Jeanne dans sa chute (...) recevant maintenant les balles ennemies qui s'écrasaient sur la tôle du hangar, les lumières qui tournaient et nous cherchaient le long de mur, on **est retombés**, on a roulé sur le sol, allongés, protégés toujours par nos mouvements (...) (TV, 120)

Martin dall'altra, che aveva trascinato con sé Jeanne nella caduta (...) le pallottole nemiche che si schiacciavano sulla lamiera del capannone,

le luci che giravano e ci cercavano lungo il muro, e **siamo ricaduti**, rotolati per terra, sdraiati, sempre al riparo dei nostri movimenti (...) (TV-T, 115)

Nous avons ci-dessus, dans la catégorie 1 qui comprend le niveau le plus élevé de la hiérarchie, traité les verbes monadiques centraux contenant les verbes typiquement inaccusatifs où la notion de changement dynamique télique est au centre de l'inaccusativité. Comme prévu, ces verbes ont sélectionné l'auxiliaire *être/essere* dans tous les cas. Nous avons donc une belle confirmation de l'hypothèse inaccusative. Comparons alors la catégorie 1 avec la catégorie 2a.

2.2.2. Catégorie 2a : Changement d'état (changement de condition)

Il s'agit, dans notre corpus, des verbes *naître* et *mourir* marquant en effet respectivement la venue à l'existence et la fin de l'existence. On en a choisi les exemples suivants (58) - (61):

(58) Il **était né** quatre-vingt-douze ans plus tôt, en 1899, et pour certains il y eut de l'émotion, de l'orgueil, du plaisir construit dans la voix à prononcer cette date et soulever sa propre âme (...) (TV, 55)

Era nato novantadue anni prima, nel 1899, e per alcuni pronunciare quella data aveva significato emozione, piacere che risuonava nella voce, quasi a innalzare la propria anima : (...) (TV-T, 52-53)

(59) « Le vingt-cinq février mil neuf cent vingt-six, vingt et une heures dix, **est née**, rue Santerre 15, Dora, de sexe féminin (...) (PM, 18)

« Il venticinque febbraio millenovecentosei, alle ore ventuno e dieci, **è nata**, in rue Santerre 15, Dora, di sesso femminile (...) (PM-T, 17)

(60) Elle **est morte** en 1985, trois ans avant que je connaisse l'existence de Dora Bruder. (PM, 43)

È morta nel 1985, tre anni prima che sapessi dell'esistenza di Dora Bruder. (PM-T, 40)

(61) Il **est mort** du tétanos le 31 décembre 1943 à l'hôpital Broussais, à l'âge de

trente-six ans. (PM, 98)

Lui è **morto** di tetano il 31 dicembre 1943 all'ospedale Broussais, a trentasei anni. (PM-T, 92)

Dans ce passage, nous avons présenté quelques exemples avec l'intention d'examiner la sélection d'auxiliaire des verbes situés au niveau le plus élevé de la hiérarchie ASH. Comme prévu, on a trouvé l'auxiliaire *être* en français et *essere* en italien dans tous les cas, sans exception. Dans la suite, nous allons étudier les verbes situés au milieu de la hiérarchie où on attend de la variation.

2.3 Les verbes périphériques (au milieu de la hiérarchie)

On a vu, dans le chapitre 1, que la sélection de l'auxiliaire *être* est un critère suffisant, mais non nécessaire de l'inaccusativité en français. De ce fait, on trouve que certains verbes intransitifs de type inaccusatif sélectionnent l'auxiliaire *avoir*. D'abord, on va traiter, dans ce paragraphe-ci, les verbes qui appartiennent aux catégories 2b. et c. On trouve ici des verbes qui sont considérés comme inaccusatifs : *apparaître, paraître, passer, monter, descendre, disparaître* (Tellier et Valois 2006 : 47). On trouve cependant à ce niveau tellement élevé du milieu de la hiérarchie des alternances en ce qui concerne la sélection de l'auxiliaire. Plus qu'on descend dans l'hiérarchie, plus la variation des choix d'auxiliaire augmente.

2.3.1. Catégorie 2b : Changement d'état (apparition)

Apparaître, « arriver en vue », et ses variantes morphologiques « paraître » et « réapparaître » appartiennent en effet à la classe des verbes qui montrent le plus de variation en français sans que le changement d'auxiliaire semble corrélé avec un changement de sens. À titre d'exemple des verbes de cette catégorie-ci, on peut d'abord prendre *paraître* :

(62) Son roman **était paru** en octobre 1933, alors qu'Hitler était déjà au pouvoir.
(PM 93)

Il suo romanzo **era apparso** nell'ottobre 1933, quando Hitler era già al potere.
(PM-T 88)

Ici, on a choisi l'auxiliaire *être*. Mais on pourrait aussi bien avoir utilisé l'auxiliaire *avoir* : *Ce livre (a + est) paru (le 20 mars + depuis six mois)*. (Boons *et al.* 1976 : 277)

En ce qui concerne les verbes *apparâître* et *réapparâître*, on trouve ici aussi l'auxiliaire *être* :

(63) Il y a eu un gros plan, le sexe de la femme **est apparu**, bien visible dans les scintillements de l'écran, puis le sexe de l'homme, en érection, qui s'est glissé dans celui de la femme. (AE 11)

Il sesso di lei è **apparso** in primissimo piano, ben visibile nel baluginio dello schermo ; quindi il sesso dell'uomo, in erezione, che è scivolato in quello della donna. (AE-T 7-8)

(64) La queue **est réapparue**, entre la main de l'homme, et le sperme s'est répandu sur le ventre de la femme. (AE 12)

Il membro è **riapparso**, in mano all'uomo, e lo sperma si è riversato sul ventre della donna. (AE-T 8)

2.3.2. Catégorie 2c : Changement d'état (modification orientée non bornée)

Comme indiqué ci-dessus, cette catégorie-ci montre des alternances régulières. En ce qui concerne *monter* et *descendre*, on peut cependant parfois observer une nuance sémantique subtile concernant le choix de l'auxiliaire. (Legendre et Sorace 2003 : 196) Pourtant, dans notre corpus, on a utilisé l'auxiliaire *être* dans tous les cas, ce que nous montrent les exemples suivants :

(65) Je **suis descendue** à la station Malesherbes sur une place dont le nom sans doute récent ne m'évoquait rien. (AE 64)

Sono scesa alla stazione Malesherbes, in una piazza il cui nome, certo recente, non mi evocava nulla. (AE-T 60)

(66) Je **suis descendu** du fourgon de police, menotté, ébloui par les flashes, il y

avait un monde fou, des journalistes, des curieux, une rumeur. (TV 87-88)
Sono sceso dal furgone della polizia, ammanettato, abbagliato dai flash :
c'era un mucchio di gente, giornalisti curiosi, veramente una gran bolgia.
(TV-T 85)

- (67) J'ai pris l'escalier à gauche de l'ascenseur et je **suis descendu** au premier sous-sol. (TV 158)
Ho preso la scala a sinistra dell'ascensore e **sono sceso** al primo livello sotto terra. (TV-T 154)

Le verbe *descendre* dénote un déplacement de l'actant. On constate aussi qu'un complément de lieu, respectivement un point de départ, la « source », et une « destination », peut être marqué : ici par les prépositions *de* et *à*. En ce qui concerne le verbe *monter*, on peut trouver la même chose :

- (68) Peut-être après le Salut à la chapelle, quand les pensionnaires **sont montées** au dortoir. (PM 58)

Forse dopo la funzione alla cappella, quando le allieve **sono salite** nel dormitorio. (PM-T 55)

- (69) (...) mais en vérité on **était montés** d'un étage. (TV 101)
(...) ma in realtà **eravamo saliti** solo di un piano. (TV-T 98)

- (70) Ils sont venus me chercher quelques dizaines de minutes plus tard chez ma mère et je **suis monté** avec mon père dans le panier à salade qui attendait devant l'immeuble. (PM 69)
Sono venuti a prelevarmi poche decine di minuti dopo in casa di mia madre e **sono salito** con mio padre sul cellulare che aspettava davanti all'edificio.
(PM-T 66)

- (71) Il **était monté** dans la première voiture et il regardait par la fenêtre si j'atteignais le quai. (TV 148)
Lui **era salito** nella prima carrozza e guardava dal finestrino se io l'avevo

raggiunto al binario. (TV-T 144)

Le verbe *remonter* exprime de même un procès dynamique :

- (72) Les autres **sont remontées** dans leurs chambrées. (PM 114)
Le altre **sono tornate** nelle camerate. (PM-T 109)
- (73) (...) quand il **est remonté** de son atelier sous la maison, on a compris tout de suite qu'il était parvenu au bout de ses peines. (TV 44-45)
(...) quando **è risalito** dal suo laboratorio sotto la casa, abbiamo capito subito che era giunto alla fine delle sue fatiche. (TV-T 42)
- (74) Quand je **suis remonté** sur le quai, j'ai aperçu sa tête par la fenêtre qui continuait de m'attendre en direction du hall. (TV 148)
Quando **sono risalito** sul marciapiede, ho scorto la sua testa dal finestrino, che continuava ad aspettarmi in direzione dell'atrio. (TV-T 144)

Le verbe *passer* dénote aussi un procès dynamique, un déplacement qui se caractérise par le passage dans un certain lieu. Le verbe auxiliaire peut ici aussi être *avoir* ou *être*. On en a choisi les exemples suivants (75) - (81):

- (75) L'immeuble du 41, précédant le cinéma, n'avait jamais attiré mon attention, et pourtant je **suis passé** devant lui pendant des mois, des années. (PM 9)
L'edificio del 41, che precedeva il cinema, non aveva mai attratto la mia attenzione, eppure ci **sono passato** davanti per mesi, per anni. (PM-T 7)
- (76) Demain nous entrerons dans le mois de décembre et cinquante-cinq ans **auront passé** depuis la fugue de Dora. (PM 50)
Domani entreremo nel mese di dicembre e **saranno trascorsi** cinquantacinque anni dalla fuga di Dora. (PM-T 47)
- (77) En février 1942 – deux mois **avaient passé** depuis sa fugue – (...) (PM 61)
Nel febbraio del 1942 – **erano trascorsi** due mesi dalla sua fuga – (...) (PM-T 58)

- (78) Plus de cinquante ans **ont passé**. (PM 141)
Sono trascorsi più di cinquant'anni. (PM-T 134)
- (79) Elle **était passé** devant un tribunal correctionnel. (PM 117)
Era finita in tribunale (PM-T 111)
- (80) Alors je **suis passé** derrière le bureau, j'ai pointé violemment le canon dans le dos du directeur (...) (TV 98)
Allora **sono passato** dietro l'ufficio, ho puntato con violenza la canna nella schiena del direttore (...) (TV-T 95)
- (81) Mais je n'ai jamais atteint le quai pour lui, parce que je ne **suis pas passé** par le quai. (TV 148)
Ma io per lui non sono mai arrivato al binario, perché non **sono passato** sul marciapiede. (TV-T 144)

À cela on peut ajouter le verbe *repasser* :

- (82) Je ne **suis pas repassé** chez moi. (TV 152)
Non **sono ritornato** a casa mia. (TV-T 148)

Comme mentionné plus haut, le verbe *disparaître* fait partie des verbes inaccusatifs. Cependant, nous notons que l'auxiliaire *avoir* est employé dans tous les exemples de notre corpus :

- (83) Beaucoup d'amis que je n'ai pas connus **ont disparu** en 1945, l'année de ma naissance. (PM 98)
Molti amici che non ho conosciuto **sono scomparsi** nel 1945, anno della mia nascita. (PM-T 92)
- (84) Je sens bien aujourd'hui la naïveté enfantine de mon projet : la plupart de ces **auteurs avaient disparu**, fusillés, exilés, gâteux ou morts de vieillesse (PM 71).
Oggi caspisco benissimo l'ingenuità infantile del mio progetto : la maggior

parte di quegli autori **erano scomparsi**, fucilati, esiliati, rimbambiti o morti di vecchiaia. (PM-T 67)

(85) La lettre était à vendre, comme n'importe quel autographe, ce qui voulait dire que le destinataire de celle-ci et ses proches **avaient disparu** à leur tour. (PM 121)

La lettera era in vendita, come tanti altri scritti autografi, e ciò significava che il destinatario e i suoi parenti **erano scomparsi**. (PM-T 115)

Retourner est aussi un verbe inaccusatif. On peut l'illustrer par les exemples suivants (86) - (87):

(86) Mais avant, je **suis retourné** au Lord Jim (TV 138)
Comunque, primo di tutto, **sono tornato** al Lord Jim. (TV-T 135)

(87) Je **suis retourné** dans ces parages au mois de mai 1996. (PM 11)
Sono tornato in quei paraggi maggio del 1996. (PM-T 10)

On peut ici considérer le complément locatif introduit par une préposition comme une « destination ».

Pour le verbe *pénétrer*, on observe la même chose :

(88) Et là j'**ai pénétré** dans une salle déserte dont les fenêtres en surplomb laissaient passer un jour grisâtre. (PM 17)
E là **sono entrato** in una sala deserta le cui finestre vertiginose lasciavano filtrare una luce grigiastra. (PM-T 16)

(89) (...) puis en passant au-dessus des voies ferrées, comme si j'**avais pénétré** dans la zone la plus obscure de Paris. (PM 29)
(...) e poi superando i binari, quasi **fossi entrato** nella zona più oscura di Parigi. (PM-T 27)

(90) J'**ai pénétré** dans un entrepôt où étaient entassés des meubles, des

vêtements, des ferrailles, des pièces détachées d'automobiles. (PM 133)
Sono entrato in un magazzino dov'erano stipati mobili, indumenti,
ferraglia, parti di automobili. (PM-T 125)

- (91) J'ai traversé le grand hall en saluant les gorilles à l'entrée, j'**ai pénétré**
dans la salle, lentement, et je me suis dirigé vers la table de jeu numéro 4.
(TV 89)
Ho attraversato la grande hall salutando i gorilla all'entrata, **sono entrato**
poi nella sala, lentamente, e mi sono diretto al tavolo da gioco n. 4.
(TV-T 86)

L'auxiliaire *avoir* est utilisé ici dans tous les exemples. Comme indiqué plus haut dans ce travail, tous les verbes qui se conjuguent avec *être* (ou qui peuvent se conjuguer avec *être*) sont inaccusatifs. Pour ceux qui se conjuguent avec *avoir*, il faut recourir à d'autres tests que la sélection d'auxiliaire pour déterminer la classe à laquelle les verbes appartiennent. L'un de ces tests, on l'a vu dans le chapitre 1, concerne la possibilité des verbes d'apparaître dans une construction impersonnelle. Ainsi, *pénétrer* est un verbe typiquement inaccusatif parce qu'il entre facilement dans la construction impersonnelle suivante : *Il est pénétré deux hommes dans le magasin* De plus, à la différence des verbes inergatifs, les verbes inaccusatifs peuvent entrer dans des constructions participiales, ce qui est le cas pour le verbe *pénétrer* : *Pénétré dans la salle, les hommes admiraient les décors*

En ce qui concerne le verbe *tourner* qui sélectionne ici l'auxiliaire *avoir*, on peut aussi trouver la même chose.

- (92) Il zigzaguait sans cesse (...) il ne contrôlait plus rien, la route, le terre-plein, il y a eu un nuage de poussière qui s'est soulevé, pendant une seconde il était enveloppé dans la terre et les cailloux qui giclaient, ses roues **ont tourné** à vide sur le sol meuble, comme (...) et puis une roue s'est accroché au bitume (...)
(TV 162)
Lui andava sempre a zigzag (...) lui non controllava più niente, la strada, il terrapieno, c'è stata un'enorme nuvola di polvere che si è sollevata, per un secondo era avvolto nella terra e i sassi che schizzavano, le ruote **hanno girato** a vuoto sul suolo molle, era come (...) e poi una ruota si è aggrappata al

l'asfalto (...) (TV-T 157)

Pivoter est un verbe semblable.

- (93) Puis il **a pivoté** d'un quart de cercle sur les pieds à roulette de son siège, a formé un triangle avec ses mains en faisant se toucher ses doigts (...) (TV 97)
Poi lui **è ruotato** di un quarto con la sua sedia, ha formato un triangolo con le mani facendo toccare le dita (...) (TV-T 94)

En ce qui concerne la phrase suivante contenant le verbe *reculer*, on a aussi affaire à un complément locatif avec changement de lieu qu'on peut considérer comme un complément directionnel (*vers le mur*) :

- (94) (...) j'**ai reculé** vers le mur jusqu'à ne plus pouvoir (...) (TV 69)
(...) io **sono indietreggiato** al muro finché ho potuto (...) (TV-T 66-67)

Avec le verbe suivant, *couler*, on trouve aussi une construction locative :

- (95) (...) mais ce que je sais, la claque il l'a sentie passer comme une tempête sous son crâne, et un peu de sang qui **a coulé** devant le miroir (...) (TV 100)
(...) ma quello che so, lo schiaffo l'ha sentito passare come una tempesta sotto la testa, e un po' di sangue **è colato** davanti allo specchio (TV-T 97)

Couler est aussi un verbe inaccusatif. Comme avec le verbe *casser*, on a ici affaire à un verbe à renversement (mentionné au chapitre 1) qui présente la structure argumentale suivante : *La branche est cassée/La branche a cassé* (Buchard et Carlier 2008 : 2425). Mais ici, dans notre travail, il s'agit seulement de l'emploi intransitif du verbe.

En ce qui concerne le verbe *changer*, on peut présenter les deux phrases suivantes (96) – (97):

- (96) Les paniers à salade n'**ont** pas beaucoup **changé** jusqu'au début des années soixante. (PM 68)
I cellulari della polizia non **sono** molto **cambiati** fino all'inizio degli anni Sessanta. (PM –T 65)

- (97) Un peu plus loin, sur le même trottoir, et en face, côté numéros pairs, la rue n'a pas **changé**. (PM 128)
Un po' più avanti, sullo stesso marciapiede e di fronte, sul lato dei numeri pari, la strada non è **cambiata**. (PM-T 121)

Comme *pénétrer*, nommé ci-dessus, le verbe *avancer* se construit avec un complément locatif indiquant une direction, ce que nous montrent les phrases suivantes (98) – (99):

- (98) Alors dans la lumière des réverbères, dehors, j'**ai avancé** contre le vent. (TV 140)
Allora, nella luce dei lampioni all'esterno, **sono andato avanti** contro il vento. (TV-T 136-137)
- (99) (...) alors j'ai hésité mais j'**ai avancé** vers le phare, parce qu'il fallait. (TV 174)
(...) allora ho esitato ma **sono andato avanti** verso il faro, perché così dovevo. (TV-T 169)

Le verbe *glisser* entre aussi dans les structures locatives :

- (100) À mon tour j'**ai glissé** comme un lièvre entre les silhouettes repues (...) (TV 157)
A mia volta **sono scivolato** come una lepre tra le sagome rotonde (...) (TV-T 153)

Parmi les verbes placés dans cette catégorie-ci, on peut ajouter *baisser*, *vieillir*, *cesser*, *échapper* et *réussir* :

- (101) Le 29 décembre, la température **avait** encore **baissé** et les carreaux des fenêtres étaient couverts d'une légère couche de glace. (PM 89)
Il 29 dicembre la temperatura **era scesa** ulteriormente e i vetri delle finestre erano coperti da uno strato sottile di ghiaccio. (PM-T 84)

- (102) J'ai frappé machinalement (...) elle, sa peau fraîche encore, ses joues creusées un peu, ses yeux cernés un peu, parce qu'elle **avait vieilli** quand même. (TV 141)
 Ho bussato meccanicamente (...) lei, con una pelle ancora fresca, con le guance un po' screpolate, gli occhi un po' cerchiati, perché **era invecchiata** lo stesso. (TV-T 137-138)
- (103) Les coups de feu **ont cessé** de part et d'autre. (TV 122)
 I colpi di fuoco **sono cessati** da entrambe le parti. (TV-T 117)
- (104) Comment **a-t-il échappé** a cette rafle? (PM 82)
 Com'è **sfuggito** a quella retata ? (PM-T 78)
- (105) Il se souvenait qu'un samedi la police avait fait une descente pour arrêter des juifs au marché aux Puces de Saint-Ouen et qu'il **avait échappé** à la rafle par miracle. (PM 134)
 Ricordava un sabato in cui la polizia aveva fatto un'irruzione per arrestare degli ebrei al mercato delle pulci di Saint-Ouen e lui **era sfuggito** alla retata per miracolo. (PM-T 127)
- (106) Il se peut que cette inconnue **ait échappé** comme mon père, au sort commun qui leur était réservé. (PM 64)
 Può darsi che la sconosciuta **sia sfuggita**, come mio padre, alla sorte comune che era loro riservata. (PM-T 61)
- (107) La police a tout fait pour le retrouver, m'a-t-elle dit, mais elle n'a pas **réussi** (...) (TV 134-135)
 La polizia ha fatto di tutto per trovarlo, mi ha detto lei, ma non c'è **riuscita** (...) (TV-T 130)

Contrairement aux verbes situés le plus haut dans l'hierarchie, étant téliques de manière inhérente et dénotant un changement orienté, les verbes que nous avons traités dans ce paragraphe-ci, ont montré plus de variation. On a vu ci-dessus que l'auxiliaire *essere* est sélectionné en italien dans tous les cas avec une exception : *girare* alors que la plupart des

verbes en français ont sélectionné *avoir*. Il y a ainsi une différence nette du marquage de l'inaccusativité entre le français et l'italien. Les verbes d'apparition marquent (télicité inhérente +) et (déplacement par mouvement -). Comme nous avons pu constater ci-dessus, beaucoup de verbes de modification orientée sélectionnent *avoir* indépendamment de la télicité due au contexte, marqués par exemple par un complément locatif introduit par une préposition, ce qui est le cas pour les verbes *pénétrer*, *reculer*, *avancer*. Dans cette classe de verbes, nous pouvons avoir affaire à une interprétation télique ou atélique suivant que le changement qui affecte l'argument conduit à un état fermé ou ouvert (Legendre et Sorace 2003 : 212-213). À titre d'exemple du dernier, on peut se servir des verbes *vieillir* et *baisser*.

En général, comme indiqué plus haut dans le chapitre 1, la classe des verbes inaccusatifs comprend des verbes d'existence ou de changement d'état.

2.3.3. Catégorie 3 : Continuation d'un état pré-existant

Catégorie 4a. et b.: Existence d'un état

Dans ces catégories, on trouve des verbes dont l'emploi locatif est uniquement statique. Comme indiqué ci-dessus, les verbes d'existence ont été considérés comme inaccusatifs. Cependant, la sélection de l'auxiliaire révèle qu'il faut diviser ceux-ci en deux catégories (Helland 2001 : 7). *Rester* et *demeurer* se combinent avec l'auxiliaire *être*, alors que *être* et *exister* sélectionnent *avoir*. Les premiers sont inaccusatifs, alors que les derniers sont considérés comme inergatifs. Dans les deux cas, il s'agit de verbes atéliques et adynamiques. Le verbe *rester* marque la continuation d'un état préexistant et se trouve par conséquent à un niveau plus élevé (catégorie 3) que les verbes statiques regroupant les verbes d'état (*être*) et d'existence (*exister*) (catégorie 4a. et b.).

Comme déjà indiqué ci-dessus, *rester* dénote une localisation sur le mode statique marquant donc l'aspect non télique. On en peut présenter les deux exemples suivants (108) – (109) :

- (108) Je suppose que la supérieure a essayé très vite de joindre les parents de Dora pour leur demander si elle **était restée** avec eux. (PM 58)
 Suppongo che la superiora abbia cercato subito di mettersi in contatto con i genitori di Dora per chiedere se **era rimasta** da loro. (PM-T 55)

- (109) Mais je ne l'ai pas fait, ni ce jour-là ni les jours d'après, je **suis resté**, c'est mon histoire. (TV 18)
Eppure non l'ho mai fatto, né quel giorno, né i giorni successivi : io **sono rimasto**, è la mia storia. (TV-T 16)

Demeurer se conjugue ordinairement avec *avoir* quand il signifie *habiter* et avec *être* quand il signifie *rester* (Grevisse et Goosse 2008 : 1036). On peut ainsi soutenir que *demeurer* appartient à la fois aux verbes inaccusatifs et inergatifs :

- (110) Après son noviciat, elle avait été envoyée à Paris, à la maison du Saint-Cœur-de-Marie, où elle *est demeurée* dix-sept ans, de 1929 à 1946. (PM 42-43)
Dopo il noviziato era stata mandata a Parigi, alla casa del Sacro Cuore di Maria, dov'**era rimasto** per diciassette anni, dal 1929 al 1946. (PM-T 40)

- (111) Début 1943, il **a demeuré** quelque temps dans une clinique d'Épinay, puis Mme Firmat l'a hébergé dans une chambre au-dessus de son café. (PM 98)

All'inizio del 1943, **è rimasto** per un po' in una clinica di Epinay, poi la signora Firmat lo ha ospitato in una stanza sopra il bar. (PM-T 91)

Cependant, les verbes dénotant l'existence d'un état sélectionnent *avoir*, ce qui peut être illustré ici par les verbes suivants : *durer*, *continuer*, *subsister*, *séjourner*, *habiter* et *vivre*. En ce qui concerne les verbes italiens, la sélection de l'auxiliaire est moins déterminée. Pourtant, pour commencer, il faut présenter le verbe *être* qui appartient à la catégorie 4a (112) – (114) :

- (112) Je pensais « J'**ai été** ici un jour ». (AE 65)
Pensavo : « Un giorno **sono stata** qui ». (AE-T 61)

- (113) Elles **ont été** là pendant plus d'un demi-siècle, comme des sacs de courrier oubliés au fond du hangar d'une lointaine étape de l'Aéropostale. (PM 84)
Sono rimaste lì per oltre mezzo secolo, come sacchi postali dimenticati in fondo all'hangar di una lontana sede dell'Aeropostale. (PM-T 80)

- (114) Je l’aurais moins regardée, la télévision, si tu **avais été** avec moi, vauté à même le carrelage, et fumant tes cigares énormes. (TV 130)
L’avrei guardata meno la televisione, se tu **fossi stato** lì con me, stravaccato direttamente sul pavimento, a fumare i tuoi enormi sigari. (TV-T 126)

Quant aux verbes d’existence (catégorie 4b), on va d’abord prendre le verbe *durer* (115) – (116). Il faut ajouter aussi que, dans notre système, *durer* qui se combine avec *avoir*, contrairement à Légendre et Sorace dans Tableau 1, appartient à la catégorie 4.

- (115) La scène **a duré** une heure dans mon souvenir mais en vrai ce fut cinq minutes, les sourcils froncés, l’alcool, le ciment, et nos yeux qui dessinaient en boucle le triangle du système, la peur. (TV 78)
A quando ricordo io, la scena **è durata** un’ora, ma in realtà si è trattato di cinque minuti, le sopracciglia aggrottate, l’alcool, il cemento, e i nostri occhi che disegnavano, in circolo, il triangolo del sistema, la paura. (TV-T 76)
- (116) Le 28 mars, vers dix heures du soir, un bombardement lointain **a duré** jusqu’à minuit. (PM 90)
Il 28 marzo, verso le dieci di sera, un bombardamento lontano **è durato** fino a mezzanotte. (PM-T 85)

De plus, le verbe *continuer* peut se référer à l’existence d’un phénomène :

- (117) Il n’y a pas eu un silence général, ni même une baisse du volume sonore, mais des mouvements d’yeux et de nuques, et les conversations **ont continué**. (TV 10)
Non è calato il silenzio, né il brusio è diminuito, solo un movimento degli occhi, delle nuche, le conversazioni **sono proseguite**. (TV-T 7)

Ici, dans la traduction italienne, on a choisi le verbe *proseguire*. Le verbe *continuare* exprime pourtant la même chose. Selon le dictionnaire *lo Zingarelli minore* (2001), et *continuare* et *proseguire* se conjuguent avec l’auxiliaire *essere* ou *avere* quand ils se réfèrent aux choses,

mais avec l'auxiliaire *avere* quand ils se réfèrent aux personnes. La première chose est illustrée par la phrase ci-dessus. Ici, est utilisé l'auxiliaire *essere*. Par contre, dans les exemples suivants (118) - (120) est employé l'auxiliaire *avere* :

(118) Monté sans billet sur la plate-forme qui sépare deux wagons, voiture 5 et 6, des deux bras j'ai tiré la porte vitrée, revolver caché dans la manche, (...), je me suis calé contre la vitre pour laisser passer un type un peu gros, je me suis retourné sans raison, puis j'**ai continué**, suivi l'ordre des compartiments, certains vides, j'ai allumé une cigarette, inhalé vivement, **continué** encore, je cherchais. (TV 149)

Salito senza biglietto sulla piattaforma che separa due vagoni, carrozza 5 e 6, con entrambe le braccia ho tirato la porta vetrata, con il revolver nascosto nella manica, (...), mi sono attaccato al vetro per lasciar passare un tipo un po' robusto, mi sono voltato senza motivo, poi **ho continuato**, seguito l'ordine degli scompartimenti, alcuni erano vuoti, ho acceso una sigaretta, respirato profondamente, **continuato** ancora, cercavo. (TY-T 145-146)

(119) Et donc j'**ai continué**, posé mon écharpe blanche sur le dossier de la chaise, fait quelques signes de tête, et j'ai misé un jeton, puis deux, puis dix. (TV 90)

E allora **ho continuato**, ho appoggiato la sciarpa Bianca sullo schienale della sedia, ho fatto qualche cenno con la testa e ho puntato un gettone, poi due, poi dieci. (TV-T 87-88)

(120) E l'oncle **a continué**, de ses yeux il balayait le sol, son regard qui naviguait de droite et de gauche et qui jamais n'osait nous affronter, mais dans le ton de sa voix il était écrit la certitude, (...) (TV 30)

E lo zio **ha continuato**, gli occhi che spazzavano per terra, lo sguardo che navigava a destra e a manca e che mai osava affrontarci, e il tono della voce che recava scritta la certezza, (...) (TV-T 27)

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut dans le chapitre 1, on constate ainsi que *continuare* peut appartenir à la fois aux verbes inaccusatifs et inergatifs.

Le verbe *subsister* peut être illustré par l'exemple suivant :

- (121) Puis, s'est éteinte aussi la blancheur fugace, et n'**ont** plus **subsisté** dans le noir que les cendres incandescentes de nos cigarettes, le claquement sec de la portière, et la voix de Marin considérant la température, fraîche cette nuit-là. (TV 85)
Poi si è spento anche quel biancore fugace, e nel buio **hanno resistito** solo le ceneri incandescenti delle nostre sigarette, il rumore secco della portiera e la voce di Marin che valutava la temperatura, faceva freddo quella notte. (TV-T 82-83)

De même, le verbe *séjourner* décrit une situation stable où l'actant est situé dans un lieu.

Voilà un exemple :

- (122) Je dénombrerais les choses qui se trouvaient là, les unes après les autres, tâchant d'épuiser le contenu d'un lieu où j'**avais séjourné** avant que l'histoire avec A. commence, comme si un inventaire parfait allait me permettre de la revivre. (AE 57-58)
Contavo le cose che si trovavano là, l'una dopo l'altra, sforzandomi di esaurire il contenuto d'un luogo dove **avevo soggiornato** prima che la storia con A. cominciasse, come se un inventario perfetto potesse permettermi di riviverla. (AE-T 54)

Pour ce qui est du verbe *habiter*, on peut présenter la phrase suivante :

- (123) Les années qui ont suivi leur mariage, après la naissance de Dora, ils **ont** toujours **habité** dans des chambres d'hôtel. (PM 27)
Negli anni successivi al matrimonio, dopo la nascita di Dora, **hanno** sempre **abitato** in stanze d'albergo. (PM-T 25)

Le complément locatif est ici obligatoire. Ce verbe peut aussi entrer dans une construction non prépositionnelle (transitive) sans qu'on voie de différence claire de sens, ce qu' illustre l'exemple suivant : *Jean habite une grande maison vs. Jean habite dans une grande maison.* (Boons *et al.* 1976 : 191)

À cette classe de verbes appartient aussi *vivre*. On en peut présenter deux exemples (124 – 125) :

- (124) Elle a entendu dire qu'avant d'habiter l'hôtel du boulevard Ornano, Ernest, Cécile Bruder et leur fille Dora **avaient vécu** dans un autre hôtel. (PM 28)
Ha sentito dire che prima di abitare nell'albergo di boulevard Ornano, Ernest, Cécile Bruder e la figlia Dora **avevano vissuto** in un altro albergo. (PM-T 26)
- (125) Simplement, la perspective de vivre une vie de caserne comme je l'**avais** déjà **vécue** dans des pensionnats de onze à dix-sept ans me paraissait insurmontable. (PM 96)
Era solo che **avevo** già **vissuto** nei collegi dagli undici ai diciassette anni mi sembrava intollerabile. (PM-T 90)

Dans ce dernier exemple, avec l'expression « *vivre une vie* », on a affaire au phénomène « d'objet interne », mentionné plus haut dans le chapitre 1 et fréquemment observé avec ce verbe-ci.

La catégorie 4 est sûrement le milieu de cette hiérarchie à 7 niveaux. On a vu, cependant, que la ligne de partage entre les verbes inaccusatifs et les verbes inergatifs est située, en français, entre la catégorie 3 et la catégorie 4. Donc, on a pu constater que les verbes dénotant l'existence d'un état sélectionnent des auxiliaires différents en français et en italien. Les verbes français sélectionnent *avoir* alors que les verbes italiens manifestent de la variation. Cependant, le verbe *essere* qui se trouve au niveau le plus haut dans la catégorie 4, prend *essere* comme auxiliaire.

Maintenant, nous avons traité les quatre classes de verbes supérieures de la hiérarchie et nous avons dégagé certaines différences intéressantes entre le français et l'italien. Il nous reste à envisager les trois classes aux niveaux les plus bas dont le dernier est constitué par les verbes monadiques centraux pour la catégorie des verbes inergatifs. Selon Tellier et Valois (2006) sont appelés verbes inergatifs les verbes agentifs qui décrivent des actions volontaires ou encore des processus physiques involontaires. La catégorie suivante comprend des verbes qui dénotent divers types de processus incontrôlés dont la cause est interne mais qui tendent à échapper à la volonté. Il s'agit des verbes d'émission (5a) ainsi que des verbes dénotant des fonctionnements corporels (5b) et des actions ou réactions involontaires (5c). Autrement dit, de tels verbes ne sont pas des représentants des verbes le plus typiquement inergatifs. Considérons alors les contrastes qui s'y dégagent :

2.3.4. Catégorie 5 : Processus incontrôlés

a. Emission

b. Fonctionnements corporels

c. Actions involontaires

2.3.4.1. Catégorie 5a. : Emission

Ce phénomène-ci peut être illustré par les verbes suivants : *couiner*, *grésiller* et *sonner*. Dans tous les cas, il s'agit de l'émission d'un bruit.

En ce qui concerne le verbe *couiner*, on peut présenter l'exemple suivant :

- (126) La porte **a couiné** de nouveau, s'est ouverte à demi pour les laisser entrer, Lucho, puis Andrei. (TV 76)
 La porta **ha cigolato** di nuovo, si è aperta a metà e ha lasciato entrare Lucho, poi Andrei. (TV-T 74)

Le verbe *grésiller* peut être illustré par la phrase suivante:

- (127) (...) ; la lumière **a grésillé** un quart de seconde et s'est éteinte, son bras est retombé sur le sol, il faisait nuit noir. (TV 122)
 (...) ; la luce **ha sfrigolato** per un quarto di secondo poi si è spenta, il

braccio è ricaduto per terra, e ora era buio pesto. (TV-T 117)

Pour ce qui est du verbe *sonner*, on peut présenter les exemples suivants (128) – (130) :

- (128) Le premier dimanche de la guerre, le soir, le téléphone **a sonné**.
(AE 72)
La prima domenica della guerra, la sera, il telefono **ha squillato**.
(AE -T 68)
- (129) Quand le type descendait pour voir qui **avait sonné** et qu'il voyait son nom déchiré sur la boîte aux lettres, alors il savait qu'il était mort.
(TV 41)
Il tizio scendeva per vedere chi **aveva suonato**, si accorgeva del suo nome lacerato sulla buca delle lettere e sapeva di essere morto.
(TV-T 38)
- (130) J'**ai sonné** vers minuit ce soir-là, et j'ai fixé la caméra au-dessus de l'entrée. (TV 138)
Ho suonato verso mezzanotte quella sera, e ho fissato la telecamera sopra l'entrata. (TV-T 135)

Ici, dans tous les exemples, sont utilisés l'auxiliaire *avoir* en français et *avere* en italien. La catégorie 4 est certainement le milieu de la hiérarchie. De toute évidence, cette catégorie-ci, 5a, s'y trouve très près. Elle est donc, pour ce qui est de l'italien, une catégorie ouverte à la variation. Comme Giancarli nous l'a montré (voir (40)) – illustré pour la catégorie 5 par le verbe *squillare* – les verbes situés au milieu de la hiérarchie, sont alors à la fois les moins inaccusatifs et les moins inergatifs.

2.3.4.2. Catégorie 5b. : Fonctionnements corporels

Selon Giancarli (2011) les verbes de fonctions corporelles peuvent être illustrés par *pâlir* et *pleurer*. En outre, on va ajouter ici le verbe *respirer*. On en peut présenter les exemples suivants (131) – (134) :

- (131) Et quand on lui avait tout expliqué des projets, Jeanne, je me souviens, elle **a pâli** un peu, elle s'est tue un peu, puis elle a murmuré : il est vraiment fou. (TV 32)
E quando le avevamo spiegato tutto dei progetti, Jeanne, me lo ricordo, **è impallidita** un po', poi ha mormorato : è veramente pazzo... (TV-T 29)
- (132) Tu n'**as** même pas **pleuré**. (TV 49)
Non **hai** nemmeno **pianto**. (TV-T 47)
- (133) Mais il n'a pas craqué, Marin, il n'**a** pas **pleuré** sur le cercueil de l'oncle (...) (TV 53)
Marin non ha ceduto, invece, non **ha pianto** sulla bara dello zio (...) (TV-T 50)
- (134) (...) j'ai tourné la tête très vite mais je ne voyais rien, j'**ai respiré** très vite en criant (...) (TV 111)
(...) ho voltato subito la testa ma non vedevo niente **ho respirato** a scatti urlando (...) (TV-T 107 – 108)

L'auxiliaire *avoir/avere* est utilisé ici dans tous les exemples sauf en ce qui concerne le verbe *impallidire* qui se conjugue avec *essere* contrairement à ce que montre le tableau 1 de Legendre et Sorace qui n'indique pas la variation.

2.3.4.3. Catégorie 5c. : Actions involontaires

Cette catégorie-ci est illustrée par les verbes *frissonner*, *saigner*, *avorter*, *rêver*, *broncher*, *sursauter*, *trébucher*, *buter*, *craquer*, *éclater*, *exploser*, *pouffer*, *coulisser* et *tousser*.

Pour ce qui est du verbe *frissonner*, on peut présenter la phrase suivante :

- (135) Et j'**ai frissonné** sous ma veste. (TV 29)

E io **sono rabbrivido** dentro la mia giacca. (TV-T 26)

Le verbe *saigner* peut être représenté par l'exemple suivant :

- (136) (...) et il **a saigné** un peu plus du visage. (TV 104)
(...) e **ha sanguinato** un po' più del suo viso. (TV-T 100)

La partie du corps, à savoir le visage, constitue ici la « source » de l'écoulement du sang. Une situation semblable est envisagée dans l'exemple suivant :

- (137) Une fois, le désir violent m'est venu d'aller passage Cardinet, dans le XVIIe, là où j'**ai avorté** clandestinement il y a vingt ans. (AE 64)
Una volta, mi era venuto il violento desiderio di andare al passage Cardinet, nel XVII arrondissement, lì dove **avevo abortito** clandestinamente vent'anni fa. (AE-T 60)

En ce qui concerne *rêver*, on peut présenter la phrase suivante :

- (138) Un instant, je suis remplie d'une grande tranquillité, la même que j'éprouve au sortir d'un rêve où je viens de le voir et je ne sais pas alors que j'**ai rêvé**. (AE 67)
Un istante, son colma d'una grande tranquillità, la stessa che provo svegliandomi da un sogno in cui l'ho visto e non so ancora d'**aver sognato**. (AE-T 63)

Les autres verbes qui font partie de cette catégorie-ci, peuvent être présentés comme suit (139) – (151) :

- (139) Il n'**aurait pas bronché**. Si j'avait pu lui dire ça entre deux cognacs, il n'**aurait pas bronché**, parce que tu comprends tout, j'ai pensé, tu as toujours tout compris très vite, Marin. (TV 139)
Non **avrebbe fiato**. Se io avessi potuto dirgli tutto questo tra un cognac e l'altro, non **avrebbe fiato**, perché tu capisci tutto, ho pensato, tu hai sempre capito tutto molto in fretta, Marin.

(TV-T 136)

- (140) Il a soulevé une main en guise de supplication, comme voulant dire une dernière chose, dans une dernière respiration, il cherchait de l'air pour s'exprimer, il **a sursauté** encore, ses lèvres ont porté son sourire léger et dans un dernier éclat de souffle il a dit : C'était... l'absolue... perfection... du... crime... (TV 174)
Lui ha sollevato una mano come una supplica, come a voler dire un'ultima cosa, in un ultimo respiro, cercava l'aria per esprimersi, **ha sussultato** ancora, le sue labbra hanno sostenuto il suo sorriso leggero e in un ultimo scoppio di respiro ha detto : era... l'assoluta... perfezione... del... crimine... (TV-T 170)
- (141) Il avait dû boire beaucoup, il vacillait en me serrant et il **a trébuché** dans l'escalier montant à la chambre. (AE 73)
Aveva probabilmente bevuto parecchio, barcollava stringendomi e **ha incespicato** sulle scale salendo in camera. (AE-T 69)
- (142) Il **a buté** sur le d de déraisonné, comme s'il bégayait ou que sa voix surtout avait hésité, (...) (TV 52)
È inciampato sulla « p » di « pazzesco », come se balbettasse, ma soprattutto la sua voce aveva esitato, (...) (TV-T 50)
- (143) (...) en tout cas c'est certain à ce moment-là j'**ai craqué**, à ce moment-là quelque chose de brisé à l'intérieur de moi, à ce moment-là j'ai senti la gâchette facile sous mes doigts, je n'ai pas tiré, mais j'ai senti. (TV 99-100)
(...) comunque è sicuramente in quel momento che **sono scoppiato**, In quel momento qualcosa si è rotto dentro di me. In quel momento ho sentito il grilletto facile sotto le dita, e non ho tirato, ma l'ho sentito. (TV-T 97)
- (144) Mais il n'**a pas craqué**, Marin, il n'a pas pleuré sur le cercueil de l'oncle, il n'a pas invoqué la « famille », ni sorti un flingue, il n'a

insulté personne, pas même le mot « traîtres », mais il a souri, souri doucement pour détendre ses nerfs, et on s'est contenté de subir.

(TV 53)

Marin non **ha ceduto**, invece, non ha pianto sulla bara dello zio, non ha invocato la « famiglia », non ha tirato fuori nessun fucile, non ha insultato nessuno, non ha neppure pronunciato la parola « traditori » : ha solo sorriso, sorriso dolcemente per distendersi i nervi, e noi ci siamo accontentati di subire. (TV-T 50-51)

(145)

Entre le moment où j'ai cessé d'écrire, en mai dernier, et maintenant 6 février 91, le conflit prévu entre l'Irak et la coalition occidentale **a éclaté**. (AE 71-72)

Tra il momento in cui ho smesso di scrivere, nel maggio scorso, e ora, 6 febbraio '91, il previsto conflitto tra l'Irak e la coalizione occidentale **è scoppiato**. (AE-T 68)

(146)

Le 4 avril, les bourgeons **avaient éclaté** aux branches des marronniers. (PM 90)

Il 4 aprile, tra le foglie degli ippocastani **erano spuntate** le gemme. (PM-T 85)

(147)

(...) j'ai pris le revolver sur le siège passager, d'une main le volant tendu et de l'autre l'arme sur sa vitre, j'ai tiré et sa vitre **a explosé**. (TV 162-163)

(...) ho preso il revolver sul sedile del passeggero, in una mano il volante e con l'altra l'arma puntata sul suo vetro, ho sparato e il vetro **è esploso**. (TV-T 157-158)

(148)

Elle **a pouffé** de rire, elle était comme ça, au fond elle s'en fichait de ce qui arriverait. (TV 107)

Lei **è scoppiata** a ridere, era fatta così, in fondo se ne fregava di quello che poteva succedere. (TV-T 104)

(149)

Vers 21 h 00, sous la pression de Marin, la porte mate et grise du

hangar **a coulissé** sur ses rails. (TV 75)

Ore 21 circa : sotto la spinta di Marin, la porta grigia e opaca del capannone **ha ceduto**, scorrendo finalmente sulle guide.

(TV-T 73)

(150) Et la porte une dernière fois **a coulissé**. (TV 83)

E la porta **ha cigolato** per l'ultima volta. (TV-T 81)

(151) J'**ai toussé** pour éclaircir ma voix, ou combler le silence, je ne sais plus. (TV 76)

Io **ho tossito** per schiarirmi la voce, o forse per colmare tutto quel silenzio, non lo so più. (TV-T 74)

En français, on trouve ici le participe passé auxilié par *avoir* dans tous les exemples, alors que pour ce qui est de l'italien, il y a de la variation, notamment pour ce qui est de la sous-catégorie 5c qui contient 14 verbes. Dans ce cas-ci, les deux verbes auxiliaires italiens se répartissent à peu près moitié-moitié. Ces exemples illustrent bien que l'italien a une liste plus longue de verbes inaccusatifs que le français. En ce qui concerne ceci, on a montré plus haut que les verbes inaccusatifs peuvent entrer dans des constructions participales, ce qui n'est pas le cas pour les verbes inergatifs. À titre d'exemple, on peut se servir de la phrase suivante :

**Une fois le cheval trébuché, le chevalier tomba et se brisa plusieurs côtes* (Helland 2001 : 6)

En descendant dans la hiérarchie, on se rapproche de la catégorie centrale des verbes inergatifs qui occupent la place la plus basse du système. Il s'agit, comme nous l'avons déjà vu, des verbes dénotant un processus contrôlé, sans mouvement, comme *travailler*. La catégorie suivante comprend cependant des verbes qui dénotent un processus contrôlé avec mouvement. Nous avons ainsi des représentants typiques de verbes inergatifs à la fois en français et en italien.

2.3.5. Catégorie 6 : Processus de mouvements contrôlés

Les verbes dénotant des manières de se déplacer sont typiquement utilisés avec un argument agentif. Il s'agit, dans notre corpus, des verbes *marcher*, *errer*, *re-* /*démarrer*, *sauter*, *boiter*, *courir* et *rouler*. Ces verbes peuvent être illustrés par les exemples suivants (152) – (166) :

- (152) J'**ai marché** dans le quartier et au bout d'un moment j'ai senti peser la tristesse d'autres dimanches, quand il fallait rentrer au pensionnat. (PM 129)
Ho **camminato** in quel quartiere e dopo un momento ho sentito il peso della tristezza di altre domeniche, quando dovevo tornare in collegio. (PM-T 122)
- (153) Sans doute l'une des rares occasions de ma vie où j'ai été vraiment moi-même et où j'**ai marché** à mon pas. (PM 78)
Sicuramente una delle rare occasioni della mia vita in cui sono stato davvero me stesso e **ho camminato** con le mie gambe. (PM-T 73)
- (154) Je me souviens d'**avoir erré** pendant des heures à travers l'immensité de cet hôpital, à sa recherche. (PM 17)
Ricordo di **aver vagato** per ore nell'immensità di quell'ospedale, alla sua ricerca. (PM-T 16)
- (155) Peut-être a-t-elle décidé de ne pas rentrer au pensionnat juste à l'instant où elle arrivait devant le porche de celui-ci, et **a-t-elle erré** pendant toute la soirée, à travers le quartier jusqu'à l'heure du couvre-feu. (PM 73)
Forse ha deciso di non rientrare in collegio proprio nell'istante in cui arrivava davanti al portone: **avrà girovagato** per tutta la sera nel quartiere fino all'ora del coprifuoco. (PM-T 69)
- (156) (...) il a embouti une voiture, deux, et les tôles se pliant, sourdant

dans le béton glauque, il a fait marche arrière et il **a redémarré** vers la sortie. (TV 159-160)

(...) ha centrato una macchina, due, e le lamiere si piegavano, risuonando sul cemento sporco, ha fatto marcia indietro ed è **ripartito** verso l'uscita. (TV-T 155)

(157) Alors, j'ai laissé le gars en plan dans le parking et j'**ai démarré** fort. (TV 160)

Quindi ho mollato il tipo in mezzo al parcheggio e **sono ripartito** al chiodo. (TV-T 155)

(158) Puis j'**ai sauté** dans l'esquif et j'ai ramé, doucement d'abord, regardant s'éloigner la pâle silhouette de Jeanne, la masse noire du paquebot, puis j'ai ramé plus vite. (TV 109-110)

Poi **sono saltato** dentro e ho cominciato a remare, prima lentamente, osservando la pallida figura di Jeanne che si allontanava, la massa nera del piroscifo, poi più forte. (TV-T 106)

(159) J'**ai sauté** sur la voie libre de l'autre coté, la voie numéro 1, j'ai longé le quai, le dos courbé, caché par le béton, j'ai suivi les rails jusqu'à dépasser les premières voitures. (TV 148)

Sono saltato sul marciapiede libero dall'altra parte, al binario 1, ho costeggiato il marciapiede, con la schiena piegata, nascosto dal cemento, ho seguito i binari fino a superare le prime carrozze. (TV-T 144)

(160) (...) d'un bond on **a sauté** à l'ombre des lampes et on a tiré, un coup, deux, trois (...) (TV 120)

(...) e con un balzo **siamo saltati** nell'ombra delle lampade e abbiamo tirato, un colpo, due, tre (...) (TV-T 115-116)

(161) Pourquoi il n'**a pas sauté** ce con, pourquoi il est resté là planté en croix, comme attendant que ça se passe, attendant d'y rester

(...) (TV 120-121)

Perché quell'idiota non è **saltato**, perché è restato lì piantato in croce, come in attesa che tutto passasse, aspettando di rimanerci ?
(TV-T 116)

- (162) Alors j'**ai couru** comme j'ai pu jusqu'aux ruines, le corps meurtri et les genoux douloureux, j'**ai boité** plutôt, et je me suis caché derrière la première pierre, essoufflé. (TV 168)
Allora **sono corso** come ho potuto fino alle rovine, il corpo ferito e le ginocchia doloranti, anzi **ho zoppicato**, e mi sono nascosto dietro la prima pietra, senza fiato. (TV-T 163)

- (163) Jeanne continuait de hurler, elle **a couru** vers nous, ses poings qui s'acharnaient sur le dos de Marin, alors à force, il a lâché la perruche dans l'air, et il est reparti s'asseoir. (TV 69)
Jeanne continuava a gridare, **è corsa** verso di noi, e ha cominciato ad accanirsi con i pugni sulla schiena di Marin e, a furia di insistere, lui ha lasciato volar via la cocorita e si è rimesso seduto. (TV-T 67)

- (164) J'**ai couru** d'un pilier l'autre, bondi sans m'arrêter, le cinq mètres interminables qui séparaient les blocs (...) (TV 170)
Sono corso da un pilastro all'altro, un balzo senza fermarmi, per i cinque metri interminabili che separano i blocchi (...)
(TV-T 165-166)

- (165) Je ne sais pas alors ce qui s'est passé (...) on **a couru**, on s'est caché, sautant, se baissant, tirant toujours (...) on **a tiré** encore, et **couru** très vite encore (...) (TV 170-171)
Non so allora cos'è successo (...) **abbiamo corso**, ci siamo nascosti, saltando, chinandoci, sparando sempre (...) abbiamo sparato ancora e **abbiamo corso** ancora molto in fretta (TV-T 166)

(166) Au début, j'avais déduit de certains indices – son air heureux et son silence en me regardant, dire « j'**ai roulé** comme un fou pour venir », me raconter son enfance – qu'il éprouvait la même passion que moi. (AE 34)

All'inizio, avevo dedotto da certi indizi – la sua aria felice e il suo silenzio nel guardarmi, il dire « **ho corso** come un pazzo per venire », il raccontarmi la sua infanzia – che provasse la mia stessa passione. (AE-T 29)

Pour ce qui est du verbe *correre*, il est bien connu que le contexte peut jouer un rôle en ce qui concerne la sélection de l'auxiliaire. *Essere* ou *avere* est sélectionné suivant qu'un but est ouvertement exprimé ou non. En français, cependant, *courir* sélectionne toujours *avoir* indépendamment de ces faits (Légendre et Sorace 2003 : 186). C'est vrai aussi en ce qui concerne nos exemples. « Courir » est ainsi un verbe typiquement inergatif.

Contrairement à ce que nous avons trouvé ici, la catégorie 7 qui comprend le niveau le plus bas de la hiérarchie, contient des verbes indiscutablement inergatifs où tous sélectionnent l'auxiliaire *avoir* et *avere*.

Plus haut, dans ce travail, on a déjà montré que la hiérarchie ASH considère qu'un verbe est inergatif à un degré très élevé et pas du tout inaccusatif s'il se situe en bas de la hiérarchie et par contre inaccusatif à un degré très élevé et pas du tout inergatif s'il se trouve en haut de la hiérarchie. Entre les deux il est de plus en plus de verbes inaccusatifs si on monte l'échelle et de moins en moins de verbes inaccusatifs si on la descend (Giancarli 2011 : 88). Il est aussi bien connu que l'agentivité de l'argument a tendance à être corrélée à l'inergativité ce qui est confirmé par notre classification. Plus haut, on a donné des exemples, en employant des tests linguistiques, afin de déterminer la classe à laquelle le verbe appartient. Nous avons vu ci-dessus que l'un des tests qui distinguent les verbes inaccusatifs et inergatifs est la possibilité d'apparaître dans une construction impersonnelle. Un autre test concerne la distribution de *en* partitif (si *en* est extrait de la position objet). Ces tests ont été considérés comme un critère en faveur de l'inaccusativité, ce que montrent les exemples suivants : *Il est arrivé trois étudiants – Il en est arrivé trois* vs **Il a couru trois étudiants – *Trois en ont couru* Cependant, comme montré dans le chapitre 1, il existe des phrases où les verbes inergatifs sont acceptables (voir (26a.-d.)) Voici encore quelques exemples : *Il travaille beaucoup d'ouvriers dans cette usine Il a sauté beaucoup d'otages par la fenêtre* (Helland

2001 : 2-3) Il est en effet bien connu que *travailler* et *sauter* sont traités comme typiquement inergatifs. On s’attendrait de ce fait à ce qu’ils soient interdits dans ces constructions. Mais ce n’est pas forcément le cas. Ceci montre que la construction impersonnelle n’est pas un signe univoque d’inaccusativité. Comme déjà cité dans le chapitre 1, on parle alors de « dissonances inaccusatives » (« unaccusative mismatches »). Les verbes inergatifs se comportent dans une large mesure comme les verbes transitifs, ce qui s’explique à partir de leurs structures argumentales, puisque ils sont fournis d’un argument externe. Ci-dessus en (19), nous avons aussi démontré que, par opposition aux verbes inaccusatifs, les verbes inergatifs sont compatibles avec la morphologie passive. À titre d’illustration, on voit que la phrase suivante peut être acceptable : *Il a été couru ici récemment* contrairement à celle-ci : **Il a été parti ici récemment* (*ibid.* : 4). De plus, les verbes inergatifs peuvent se servir de base à la nominalisation en *-eur* (voir (20)). Nous avons montré plus haut que seulement les verbes inaccusatifs peuvent entrer dans les constructions participiales. Donc, ce n’est pas le cas pour les verbes inergatifs, ce que montrent les exemples suivants : **Une fois les parents réagis, l’enfant cessa de rouspéter à table* ** Pierre réfléchit longuement, la solution paraissait évidente* (*ibid.* 6).

2.3.6. Catégorie 7 : Processus contrôlés sans mouvement

Ces verbes sont représentés dans notre corpus par ceux qui suivent : *travailler, fouiller, cracher, tirer, trinquer, arrêter, applaudir, crier, hurler, hésiter, agir, réagir, réfléchir, ironiser, insister, rire, sourire, soupirer* et *discuter*.

Les exemples suivants nous servent d’illustration (167) – (201) :

- (167) **Il avait travaillé** à Hambourg en qualité de bibliothécaire et commencé là son premier roman, *Au bord de la nuit*. (PM 93)
Aveva lavorato ad Amburgo come bibliotecario e iniziato lì il suo primo romanzo, *All’orlo della notte*. (PM-T 87)
- (168) **J’ai travaillé**. (TV 129)
Ho lavorato (TV-T 125)

Dans la catégorie la plus basse de la hiérarchie, on a décidément affaire aux processus contrôlés sans mouvement. Néanmoins, on peut noter avec intérêt, qu'on peut dégager une sous-classe de cette catégorie-ci, où il existe une liaison entre un complément prépositionnel locatif et le verbe. Ce complément locatif peut être interprété comme « destination ». Dans notre corpus, il s'agit des verbes *fouiller*, *cracher* et *tirer*. Manifestement, l'actant n'est pas ici en « déplacement ». Cependant, l'action est faite par une partie du corps. Ces verbes sont donc compatibles avec une lecture télique parce que une borne est spécifiée. On peut l'illustrer par les exemples suivants (169) – (171) :

- (169) (...) et j'**ai fouillé** au fond de ma poche et j'ai récupéré un trousseau de clés pour faire comme si j'allais prendre une voiture, je les ai agitées en l'air puis je les ai serrées dans ma paume, à cause de l'écho très puissant. (TV 158-159)
 (...) **ho frugato** in fondo alla tasca e ho recuperato un mazzo di chiavi, per fare come se andassi a riprendere una macchina, le ho fatte girare per aria e poi le ho strette nel palmo della mano, per via dell'eco molto forte. (TV-T 154)

Comme nous l'avons vu plus haut avec le verbe *habiter*, *fouiller* peut aussi entrer dans une construction non prépositionnelle (transitive) sémantiquement très proche de l'emploi intransitif sans qu'on puisse spécifier une différence de sens dans les deux cas, comme dans l'exemple suivant : *Jean fouille dans le tiroir* vs. *Jean fouille le tiroir* (Boons *et al.* 1976 : 271).

- (170) Je te jure que j'**ai craché** dans chaque plat, et que j'ai su qu'un jour tu sentirais ma salive dans ta bouche. (TV 130)
 Ti giuro che **ho sputato** in ogni piatto, e che sapevo che un giorno tu avresti sentito la mia saliva nella tua bocca. (TV-T 125)
- (171) J'**ai tiré** dans les roues, sur le pare-brise arrière, dans la tôle du coffre, les balles ont touché par endroits et la vitre s'est brisée mais je l'ai vu s'éloigner dans la ligne droite. (TV 160)
 Io **ho sparato** alle gomme, al lunotto posteriore, nel portabagagli,

le pallottole hanno colpito qua e là e il vetro si è rotto, ma l'ho visto allontanarsi nella corsia di destra. (TV-T 155)

Dans les phrases (172) et (173), *tirer* est cependant employé sans complément locatif.

(172) (...) je n'**ai** pas **tiré**, mais j'ai senti. (TV 100)
(...) e non **ho tirato**, ma l'ho sentito. (TV-T 97)

(173) (...) j'**ai tiré**. (TV 151)
(...) **ho sparato**. (TV-T 148)

Les autres verbes sont représentés par les exemples suivants:

(174) On **a trinqué** tous les cinq, sans s'oublier les uns les autres.
(TV 78)

Abbiamo brindato tutti e cinque insieme, senza tralasciare nessuno. (TV-T 75)

(175) Il y avait Andrei qui jouait avec les clés de la camionnette, l'écho qui se répandait sur la tôle dans le volume du hangar, et quand je l'ai regardé d'un coup d'œil, il **a arrêté** tout de suite.
(TV 80)

C'era Andrei che giocherellava con le chiavi del furgoncino, con l'eco che si diffondeva sulla lamiera nell'intera superficie del capannone, e quando gli ho gettato un'occhiata, **ha smesso** subito. (TV-T 77-78)

(176) Il y a eu un grand mouvement général et tout le monde **a applaudi**. (TV 156)

C'è stato un gran movimento generale e tutti **hanno applaudito**. (TV-T 151-152)

(177) (...) il a braché à fond, à en retourner ses mains sur le volant, et ses pneus **ont crié** comme jamais, la gomme noire hurlante se

tordant sous le poids de la caisse, il a embouti une voiture, deux, et les tôles se pliant, sourdant dans le béton glauque, il a fait marche arrière et il a redémarré vers la sortie.

(TV 159-160)

(...) ha sterzato a fondo, girando completamente le mani sul volante, e i suoi pneumatici **hanno urlato** come non mai, con la gomma nera che gridava mentre si torceva sotto il peso della carrozzeria, ha centrato una maccina, due, e le lamiere si piegavano, risuonando sul cemento sporco, ha fatto marcia indietro ed è ripartito verso l'uscita. (TV-T 155)

(178) (...) j'**ai crié** comme une grenade échappée de ma gorge.

(TV 121-122)

(...) **ho urlato** come se mi fosse uscita una granata dalla gola.

(TV-T 117)

(179) (...) il y a eu Jeanne qui **a hurlé**. (TV 69)

(...) Jeanne che **a gridato**. (TV-T 66)

(180) Une balle dans la jambe, j'**ai hurlé**, j'ai continué à marcher en me tenant la cuisse (...) (TV 171)

Ho urlato, ho continuato a camminare tendendomi la coscia

(...) (TV-T 166)

(181) Et quand il s'est présenté devant nous, Lucho, quand il a voulu tout de suite que je lui tende la main, à peine le temps de prendre la mesure de son regard, je me souviens, j'**ai hésité** d'abord, une bonne seconde j'**ai hésité** (...) (TV 39)

E quando si è presentato davanti a noi, Lucho, quando ha voluto che gli tendessi subito la mano, appena il tempo di misurare la portata del suo sguardo, mi ricordo, dapprima **ho esitato**, per un secondo buono **ho esitato** – (...) (TV-T 37)

- (182) On **avait hésité** entre plusieurs, je m'en souviens encore:
Francis Good, Laurence Badwine, Philip Damon, et pour finir
on avait choisi Oliver Son. (TV 93-94)
Avevamo esitato tra diverse possibilità, mi ricordo ancora :
Francis Good, Laurence Badwine, Philip Damon, e per finire
avevamo scelto Oliver Son. (TV-T 91)
- (183) Derrière, fatigué aussi, j'ai levé les yeux vers le phare blanc et
je l'ai vu se glissant dans l'entrée, cherchant refuge, alors j'**ai**
hésité mais j'ai avancé vers le phare, parce qu'il fallait.
(TV 174)
- Dietro, stanco anch'io, ho alzato gli occhi verso il faro bianco
e l'ho visto che scivolava nell'entrata, cercando rifugio, allora
ho esitato ma sono andato avanti verso il faro, perché così
dovevo. (TV-T 169)
- (184) La boule s'est promenée longtemps sur la ronde des numéros,
elle a couru plusieurs tours avant de s'immobiliser, elle **a**
hésité longtemps, chacun me regardait, tendu, excité, toute la
lumière semblait s'être penchée sur ma table, concentrée là
pour moi, éclairant mes yeux, ceux du croupier, la bille a
balancé jusqu'au bout (...) (TV 91-92)
La pallina ha passeggiato a lungo sul cerchio dei numeri, ha
percorso diversi giri prima di fermarsi, **ha esitato** a lungo –
ognuno mi guardava, teso, eccitato, tutta la luce sembrava
essersi chinata sul mio tavolo, concentrata lì per me,
illuminando i miei occhi, quelli del croupier – la biglia ha
oscillato fino all'ultimo (...) (TV-T 89)
- (185) (...) Comme si un temps donné il **avait agi** sans nous, sans
l'oncle, sans personne, et qu'il avait pris depuis longtemps
la direction des opérations. (TV 17)
(...) come se per un periodo di tempo lui **avesse agito** senza

di noi, senza lo zio, senza nessuno, e diceva che ormai era da un po' che aveva preso la direzione delle operazioni.

(TV-T 15)

(186) Mais plus tard, pas tout de suite mais plus tard il **a réagi**,
Marin, une nuit, fatigué il a dit : tu ne répètes jamais ça.

(TV 47)

Ma dopo, non subito, tempo dopo Marin **ha reagito** e una notte, stanco, ha detto : non ripeterlo mai più. (TV-T 44)

(187) Et devant la tombe j'**ai réfléchi**, pendant sept ans j'**ai réfléchi**
mais devant les morts j'**ai réfléchi** encore, parce que j'ai
pensé qu'il en manquait deux sur le marbre, j'ai pensé qu'ils
n'étaient pas sous la terre, Marin et Lucho, aucun des deux,
parce que tous les deux, ils étaient là pour que ça foire.

(TV 136)

Davanti a quella tomba **ho riflettuto, ho riflettuto** per sette
anni, ma di fronte ai morti **ho riflettuto** ancora, perché ho
pensato che ne mancavano due di nomi sul marmo, ho
pensato che non erano sottoterra, Marin e Lucho, nessuno
dei due, perché tutti e due erano stati lì solo per mandare a
monte tutto. (TV-T 131)

(188) Il n'a pas **réfléchi**. (TV 147)

Non **ha riflettuto**. (TV-T 143)

(189) J'ai donné un coup de pied sur l'acier par réflexe j'**ai**
réfléchi dans la même seconde, j'ai vu sur l'ascenseur
les étages qui s'inscrivaient en chiffres rouges. (TV 158)

D'istinto ho tirato un calcio alle porte d'acciaio, e in quello
stesso secondo **ho riflettuto**, ho visto sopra l'ascensore i
pianti che si evidenziavano in cifre rosse. (TV-T 154)

- (190) A peine si je me souvenais d'**avoir ironisé** là-dessus, mais lui pendant ce temps il l'avait ruminé. (TV 47)
A malpena mi ricordavo di **averci ironizzato** sopra, ma lui in tutto quel tempo ci aveva rimuginato. (TV-T 44)
- (191) Toi, la mallette pleine de billets dans la soute à bagages, non, pas dans la soute, parce que tu **auras insisté** pour la garder avec toi, malgré son poids, trop précieuse pour la confier à l'enregistrement, toi, tu n'auras pas voulu voir la mallette tomber sur la piste de décollage, s'ouvrir au sol et les billets partout s'envolant sous le souffle tiède des réacteurs.
(TV 130)
Tu, con la valigetta piena di banconote nel bagagliaio, anzi no, non nel bagagliaio, perché **avrà insistito** per tenerla con te, nonostante il suo peso, è troppo preziosa per essere affidata alla registrazione, tu non avresti certo voluto vedere la valigetta cadere sulla pista di decollo, aprirsi al suolo e le banconote disperdersi in ogni direzione sotto il soffio tiepido dei reattori. (TV-T 125- 126)
- (192) Mais quand j'ai sonné chez lui ce jour-là, quand j'**ai insisté** sur la sonnette avec seulement le bruit électrique qui résonnait à l'intérieur et cognait la baie, j'ai compris qu'il n'était pas là, Marin, parce que même me soupçonnant, même me voyant devant sa grille, il m'aurait ouvert.
(TV 154)
Ma quando ho suonato a casa sua quel giorno, quando **ho insistito** sul campanello sentendo soltanto il rumore elettrico che risuonava all'interno e si andava a infrangere sulla vetrata, ho capito che lui non era lì, Marin, perché anche se avesse sospettato la mia presenza, anche se mi avesse visto davanti all'ingresso, lui mi avrebbe aperto. (TV-T 150)
- (193) On **a ri** ensemble à ce moment-là. (TV 41)

A quel punto **abbiamo riso** insieme. (TV-T 39)

- (194) Cette abbaye, on **avait ri** souvent en passant devant, Andrei surtout, quand il disait que les pierres, vu leur état, elles faisaient partie de la « famille ». (TV 165)
Di quell'abbazia **avevamo riso** spesso passandoci davanti, Andrei soprattutto, quando diceva che le pietre, visto il loro stato, facevano parte anch'esse della « famiglia ». (TV-T 160)
- (195) J'**ai ri** très fort et l'écho des pierres a porté mon rire jusqu'à lui. (TV 170)
Ho riso molte forte, e l'eco delle pietre ha portato la mia risata fino a lui. (TV-T 166)
- (196) Mais ce jour-là, je jure, quand Andrei a claqué les portes arrière sur Lucho à moitié soûl, qu'on a vu sa tête par la vitre comme un animal dans un box de chenil, on n'a pas eu envie de rire, ni même pensé à rire, et lui non plus, Lucho, un vieux bout de moquette seulement pour amortir ses os sur le plancher, il n'a pas même **souri**. (TV 84)
Ma quella sera, lo giuro, quando Andrei ha sbattuto le portiere posteriori su Lucho mezzo ubriaco, quando abbiamo visto la sua testa dietro il vetro come un animale nel box di un canile, non abbiamo avuto voglia di ridere, e neanche lui, Lucho, solo un vecchio pezzo di moquette ad attutire il telaio sulle ossa, non **ha** nemmeno **sorriso**. (TV-T 81)
- (197) Le directeur m'a indiqué l'endroit où m'asseoir dans sa guérite de luxe et il **a souri**, je veux dire, le comédien **a souri**, ce que n'avait jamais fait le vrai directeur. (TV 97)
Il direttore mi ha indicato dove avrei dovuto sedermi, lì in quella sua baracca di lusso e **ha sorriso**, voglio dire, l'attore

ha sorriso, cosa che il vero direttore non avrebbe mai fatto.
(TV-T 94)

(198) Il n'**a pas souri** comme ça, ai-je dit au juge, le directeur m'a pris au sérieux jusqu'au bout, et m'a poussé à bout, justement sans sourire ni politesse. (TV 97)

Non **ha sorriso** in quel modo, ho detto io al giudice, il direttore mi ha preso sul serio fino in fondo, e mi ha spinto ad arrivare fino in fondo, giustamente senza sorrisi né gentilezze. (TV-T 94)

(199) Andrei **a soupiré** a son tour. (TV 52)

Andrei **ha** a sua volta **sospirato**. (TV-T 50)

(200) Alors personne n'**a discuté**, ni Marin, ni moi, ni Andrei.
(TV 32)

Allora nessuno **ha discusso**, né Marin, né io, né Andrei.
(TV-T 29)

(201) J'**ai discuté** longuement avec la caissière, je lui ai dit que je voulais seulement voir la deuxième partie, mais que j'étais prêt à payer le prix fort. (TV 155)

Ho discusso a lungo con la cassiera, le ho detto che volevo vedere soltanto la seconda parte, ma che ero pronto a pagare il prezzo intero. (TV-T 150-151)

On a vu ici que tous les verbes dans cette catégorie-ci se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* en français et *avere* en italien. Il s'agit des verbes monadiques centraux pour la catégorie des inergatifs où la notion d'activité agentive sans déplacement est au centre de l'inergativité. Nous avons ainsi de nouveau un beau renforcement de l'hypothèse inaccusative.

2.4 Présentation schématique de nos trouvailles

Nous avons ci-dessus examiné des exemples concernant 93 verbes particuliers. À titre de comparaison, nous allons, dans le tableau 2 qui suit, nous servir du tableau emprunté à Legendre et Sorace présenté plus haut dans le chapitre 1, pour relier nos résultats à ceux de ces auteurs.

Tableau 2 : La sélection de auxiliaire en français et en italien

Auxiliaire	sélectionné	Classes de verbes
Français	Italien	
E	E	1. Changement de lieu : <i>arriver, parvenir, venir, revenir, entrer, rentrer, aller, partir, repartir, sortir, tomber, retomber</i> 2. Changement d'état
E	E	a. Changement de condition : <i>naître, mourir</i>
E	E	b. Apparition : <i>paraître, apparaître, réapparaître</i>
E	E	c. Modification orientée non bornée : <i>descendre, monter, remonter, repasser, retourner</i>
A*	E*	<i>reculer, passer, disparaître, pénétrer, tourner, pivoter, couler, changer, avancer, glisser, baisser, vieillir, cesser, échapper, réussir</i>
E	E	3. Continuation d'un état pré-existant : <i>rester, demeurer</i>
A	E	4. Existence d'un état : a. <i>essere/être</i>
A	A*	b. <i>durer, continuer, subsister, séjourner, habiter, vivre</i>
A	A	5. Processus incontrôlés : a. Emission : <i>couiner, grésiller, sonner</i>
A	A*	b. Fonctionnements corporels : <i>pâlir, pleurer, respirer</i>
A	A*	c. Actions involontaires : <i>frissonner, saigner, avorter, rêver, broncher, sursauter, trébucher, buter, craquer, éclater, exploser, pouffer, coulisser, tousser</i>
A	A*	6. Processus de mouvements contrôlés : <i>marcher, errer, redémarrer, démarrer, sauter, boiter, courir, rouler</i>
A	A	7. Processus contrôlés sans mouvement : <i>travailler, fouiller,</i>

*cracher, tirer, trinquer, arrêter, applaudir, crier, hurler,
hésiter, agir, réagir, réfléchir, ironiser, insister, rire, sourire,
soupirer, discuter*

Comme dans le tableau 1, l'auxiliaire *être* ainsi que l'auxiliaire *essere*, est employé dans tous les cas à travers des catégories 1 et 2a. En ce qui concerne la catégorie 2b, on trouve ici aussi la même chose. Quant à la catégorie 2c, on observe cependant de la variation. Pour ce qui est de la catégorie 3, on peut noter les auxiliaires *être* et *essere* (E/E), ce qui fait une différence fondamentale par rapport au tableau 1 qui dénote respectivement A et E*. La catégorie 4 se divise en deux : 4a : A/E en ce qui concerne les verbes *être* et *essere* et 4b : A/A* pour ce qui est des verbes d'existence. Quand on descend à la catégorie 5, l'auxiliaire *avoir* est employé en français dans tous les exemples. Pour ce qui est de la sous-catégorie 5a, on observe ici les verbes auxiliaires *avoir* et *avere* dans tous les cas. En ce qui concerne 5b, il y a cependant de la variation, et quant à 5c, il y a encore plus. Les deux verbes auxiliaires italiens se répartissent ici près de moitié-moitié. C'est aussi le cas pour la catégorie 6. Comme prévu, la catégorie 7 contient les verbes auxiliaires *avoir* et *avere* dans tous les cas.

On constate donc que nos trouvailles s'accordent parfaitement avec ceux de Legendre, Sorace en ce qui concerne les verbes monadiques centraux aux catégories extrêmes (catégorie 1 et 7), ce qui est une belle confirmation de l'hypothèse inaccusative. Par contre, il y a une différence nette pour ce qui est de la catégorie 3, continuation d'un état pré-existant, où nos trouvailles montrent que les verbes sélectionnent uniquement l'auxiliaire *être/essere*. En plus, on voit, dans tous les deux tableaux, que le français utilise, à partir de la catégorie 3, l'auxiliaire *avoir* dans tous les cas, alors que l'italien montre de la variation (excepté les catégories 7 et 4a).

2.5. Remarques finale

Dans ce chapitre, nous avons abordé la question de la catégorisation des verbes intransitifs. Nous avons examiné les exemples des verbes au temps composé tirés des textes de notre corpus. Au total, il s'agit de 93 verbes particuliers. Ces exemples ont été regroupés selon la hiérarchie de sélection de l'auxiliaire de Sorace. Nous avons commencé alors par les verbes monadiques centraux qui figurent au niveau le plus haut de la hiérarchie, et qui comprennent les verbes typiquement inaccusatifs. Puis, nous avons examiné les verbes situés au milieu de la hiérarchie où on a trouvé de la variation concernant la sélection de leur auxiliaire comme prévu. Là, on a pu constater aussi que l'italien a une liste plus longue de verbes inaccusatifs que le français. En examinant les verbes centraux au niveau le plus bas de la hiérarchie, nous trouvons les verbes typiquement inergatifs. À ces égards, nos trouvailles correspondent globalement à ceux de Sorace. Finalement, nous avons fait une présentation schématique de nos trouvailles.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons fait des études sur l'emploi des auxiliaires du temps verbal composé à la fois en français et en italien. Notre objectif a été de tester l'hypothèse de la hiérarchie de sélection de l'auxiliaire de Sorace (2000) et développée dans Legendre, Sorace (2003). Nous avons pris pour point de départ l'hypothèse inaccusative qui a son origine dans le fait qu'on peut diviser les verbes intransitifs en deux groupes aux propriétés distinctes : les verbes inergatifs et les verbes inaccusatifs. C'est donc la distinction inergative/inaccusative que nous avons soumise à des tests dans ce travail. Cependant, sur le choix de l'auxiliaire, Sorace essaie d'aller plus loin. Le but de Sorace (et de Legendre) concernant la hiérarchie ASH, est en effet d'expliquer la répartition des auxiliaires dans les langues qui en contiennent deux en compétition pour former leurs formes verbales, ce qui est le cas pour le français et l'italien.

Dans le chapitre 1, nous avons décrit de manière détaillée cette hypothèse de la hiérarchie ASH. Nous avons aussi présenté l'hypothèse inaccusative, ainsi que les tests linguistiques auxquels nous pouvons recourir afin de distinguer entre les verbes inaccusatifs et les verbes inergatifs. De plus, nous avons exposé les faits qui sont fondés sur les travaux du linguiste américain Noam A. Chomsky, et qui ont été la base du développement de la grammaire générative qui, au contraire des grammaires traditionnelles, divisent les verbes intransitifs en deux groupes. Une telle précision dans le domaine lexical nous permet ainsi de rendre compte de variations entre les langues d'une façon plus explicite que les approches traditionnelles. En outre, nous avons esquissé les structures sur lesquelles la grammaire moderne repose. Ceci est la base sur laquelle on a pu présenter la différence syntaxique des structures intransitives : - (GVV GN) pour les verbes inaccusatifs, et GN(GVV) pour les verbes inergatifs. Nous avons aussi, de façon générale, donné un aperçu sur les verbes auxiliaires. Ensuite, nous avons abordé la question concernant l'opposition transitivité/intransitivité et l'opération de passivation. Un lien très pertinent existe entre la passivation et l'inaccusativité. Enfin, nous avons mentionné les études de P-D Giancarli (2011), comprenant quatre langues, qui montrent qu'il existe une grande variation entre les langues en ce qui concerne la sélection d'auxiliaire à la fois avec les verbes simples et avec les verbes pronominaux et que beaucoup de choses ne sont pas encore explorées. Sur la base

de ce travail, il est donc possible de formuler de nouvelles questions de recherche pour des travaux ultérieurs

Dans le chapitre 2, nous avons présenté les données et fait une analyse des exemples tirés de notre corpus en commençant par décrire nos démarches pour être capable d'extraire du texte les verbes qui nous intéressent. Les exemples qui sont tirés de notre texte, sont alors regroupés selon l'hierarchie de sélection de l'auxiliaire. Nous avons présenté nos trouvailles de façon schématique (tableau 2) en nous servant du tableau emprunté à Legendre et Sorace. Ensuite, nous avons cherché à vérifier l'hypothèse de celle-ci. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est en partie sur la variation entre le français et l'italien en ce qui concerne la sélection de l'auxiliaire que l'hypothèse ASH a cherché à apporter une solution. On a vu que les langues diffèrent par l'endroit où elles placent leur ligne de démarcation. On trouvera donc une différence quantitative entre les langues. Pour ce qui est du français, on a ainsi pu constater que cette ligne se situe parmi les verbes de changement d'état entre les catégories 2a et 2b où au-dessus de laquelle on trouve l'auxiliaire *être* dans tous les cas. En apparence, selon nos trouvailles, cette ligne pourrait être située plus bas. Mais nous avons plus haut, dans notre travail, rendu compte du fait que la catégorie 2b appartient à la classe des verbes qui montrent de la variation. D'autre part, on a observé que l'italien, en ce qui concerne l'emploi de *essere*, détient une liste plus longue qui s'étend bien plus bas dans l'hierarchie. On a vu même ici que les verbes de la catégorie 6 peuvent se conjuguer avec l'auxiliaire *essere* ce qui montre de manière indiscutable que la ligne de démarcation entre les deux classes n'est pas la même dans les deux langues. Par contre, pour ce qui est de la catégorie 7, tous les verbes sélectionnent respectivement *avoir* et *avere*. En comparant les deux tableaux (1+2), il faut rendre compte du nombre relativement faible de verbes concernés dans notre travail. Pour ce qui est de la catégorie 3, nous avons cependant trouvé que l'hierarchie de Sorace ne se vérifie pas. Donc, à partir de notre analyse, il se dégage certaines différences entre les résultats de Legendre et de Sorace et les nôtres. En plus, les travaux de P-D Giancarli ont montré qu'il est fort possible qu'il puisse s'ouvrir de nouvelles voies sur la recherche dans ce domaine à l'avenir.

Bibliographie

Boons, J.-P., Guillet, A., Leclere, C. 1976. *La structure des phrases simples en français*. Genève : Librairie droz.

Brunel *et al.* 2001. *Histoire de la littérature française* (du moyen age au XVIIIe siècle). Bordas.

Buchard, A., Carlier, A. 2008. « La forme verbale « être + participe passé » en tant que marqueur d'aspect et de la structure argumentale : une typologie graduée ». Durand, J., Habert, B., Laks, B., (éds). *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*. Paris : Institut de Linguistique Française. 2421-2437.

François, J. 2006. « Le continuum de transitivité en français et la dimension universelle de la « Participation » ». *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur* 116-1, p.1-20. Tübingen : Niemeyer.

Giancarli, P. – D. 2011. *Les auxiliaires être et avoir – étude comparée corse, français, acadien et anglais*. Rennes : PUR

Girard, F., Lyche, C.S. 1997. *Phonétique et phonologie du français*. Oslo : Universitetsforlaget.

Grevisse, M., Goosse, A. 2008. *Le bon usage*. Paris : Duculot.

Helland, H. P. 2001. « Le participe passé et l'hypothèse inaccusative ». Hans Kronning *et al.* (éd). *Langage et référence*. Uppsala: Uppsala Universitet. 1-10.

Helland, H. P. 2006. *Ny fransk grammatikk*. Oslo: Universitetsforlaget.

Legendre, G., Sorace, A. 2003. « Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes. D. Godard (éd.). *Les langues romanes*. Paris : CNRS. 185-233.

Levin, B., Rappaport Hovav, M. 1995. *Unaccusativity At the Syntax-Lexical Semantics Interface*: Cambridge: MIT Press.

Riegel, M, Pellat, J.C., Rioul, R. 2009. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Tellier, C, Valois, D. 2006. *Constructions méconnues du français*. Les Presses de l'Université de Montréal

Zingarelli, N. 2001. *Lo Zingarelli vocabolario della lingua italiana minore*. Bologna : Terzo millennio.

Sources des exemples français et italien

Ernaux, A. *Passion simple*. 1991. Paris : Gallimard

Traduction italienne : I. Landolfi *Passione semplice*. 2004. Milano : BUR

Modiano, P. *Dora Bruder*. 1999. Paris: Gallimard

Traduction italienne: F. Bruno *Dora Bruder*. 1998. Parma : Ugo Guanda Editore

Viel, T. *L'absolue perfection du crime*. 2006. Paris : Les Éditions de Minuit

Traduction italienne : S. Magi et R. Fedriga *L'assoluta perfezione del crimine*. 2002. Vincenza : Neri Pozza Editore